

Guide des Actions Educatives Territoriales au collège



Année scolaire 2022-2023



SOMMAIRE

Accédez en un clic à la page souhaitée

- **Préambule**
- **Calendrier**
- **Dépôt des projets - Etapes**
- **Récapitulatif des projets AET par thématique**

Citoyenneté 11

- Valeurs républicaines et principe de Laïcité
- Culture de l'égalité des sexes
- Prévention et lutte contre le Harcèlement
- Droit et Justice
- Education aux médias et à l'information
- Module intégration 6^{èmes}
- Module PSC1

Découverte des métiers 35

- Découverte des métiers et du monde de l'entreprise
- Module Défi métier d'avenir
- Module Découverte des métiers de la forêt méditerranéenne
- Module Teknik

Bien être 41

- Sport
- Module Itinérance SEGPA - Réseau vert
- Compétences psychosociales
- Alimentation

Sécurité routière 47

- Entretien et sécurité vélos
- L'ASSR facile - GO pour le permis AM 6^{èmes}/5^{èmes}
- Roulez 4^{èmes} - Prêt pour le cyclo
- Ça roule classes de 3^{èmes}
- Le permis AM
- Théâtre d'intervention Sécurité routière

Environnement : éducation et développement durable 55

- Le changement climatique
- Biodiversité, tous mobilisés
- Enjeux du littoral Héraultais
- Gestion de l'eau
- De la terre à l'assiette
- Prévention « Zéro déchets »
- Module « A la découverte des espaces naturels sensibles Héraultais »



Education artistique et culturelle 65

Les Chemins de la Culture 67

- Collège à la scène
- Collège au cinéma
- Les territoires de l'art contemporain
- Collège et patrimoine
- Projet de pratique artistique
- Re-création, révéler l'espace
- Résidence d'artiste au collège

Le Goût de Lire 79

- Conte ou Ecriture
- BD ou Illustration
- Dis moi dix mots

Histoire et Mémoire 85

- Découverte du Moyen Âge
- Première Guerre mondiale
- Seconde Guerre mondiale et la Retirada
- Patrimoine industriel local
- Archives et alimentation
- Archives et citoyenneté
- A l'écoute des anciens
- Hérault quelle histoire !

PREAMBULE

Ce guide est à destination des équipes éducatives souhaitant mettre en place un projet d'action éducative dans le cadre de l'appel à projet annuel AET.

Le Conseil départemental accompagne et finance des projets éducatifs mis en œuvre dans les collèges. Il favorise une pédagogie ouverte abordant des thèmes variés répondant aux enjeux du monde contemporain.

Ces projets sont conçus en partenariat avec les services de l'État : Education Nationale et Direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie. Ils peuvent s'inscrire dans les parcours éducatifs de l'Education Nationale et abordent les thématiques suivantes : citoyenneté, découverte des métiers, bien être, sécurité routière, environnement, éducation artistique et culturelle.

Le Département soutient les projets qui :

- * sont en lien avec les thématiques et les orientations proposées par le Département.
- * présentent un intérêt éducatif très concret pour les collégiens.
- * favorisent le lien au projet d'établissement (projets fédérateurs).
- * s'appuient sur la pluridisciplinarité et la co-construction entre les acteurs (enseignants, intervenants, élèves ...).
- * se réalisent sur le territoire départemental.
- * présentent un budget juste et équilibré avec une participation financière de l'établissement, sur ses fonds propres.

**En fonction des thématiques,
les modalités d'intervention financière du Département et du collège peuvent être différentes.
Les projets sont examinés au cas par cas mais aussi appréhendés de façon globale,
dans la limite des ressources allouées au dispositif.**

Communication des projets :

Le collège bénéficiant d'une AET soutenue par le Département s'engage à mentionner dans toutes ses actions de communication ou de valorisation « Projet soutenu par le Conseil départemental de l'Hérault » avec le logo à demander par mail au référent thématique.

Les collèges pourront également être contactés par les services de la communication du Département afin de participer ou contribuer à des actions de communication ou de valorisation des projets soutenus.

Modalités de dépôt et d'instruction des projets :

Le dispositif AET est coordonné suivant un calendrier et un formulaire de demande disponible sur le site du Département https://mesdemarches.herault.fr/loc_fr/colleges/ ou via l'OGEC pour les collèges privés sous contrat.

CALENDRIER AET 2022/2023

Ouverture de
l'appel à projets
23 mai 2022

Transmission des bilans AET
2021/2022 avec mention des crédits
non utilisés au plus tard le
1^{er} juillet 2022

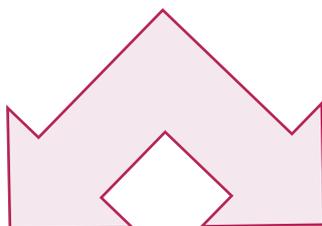


Clôture dépôt des
demandes
8 juillet 2022



Juillet/ septembre 2022

Instruction des demandes par les services du Département
Echanges avec les collègues et compléments d'informations
Commissions techniques



Septembre/Octobre 2022

Vote et paiement des projets AET de
rentrée « Intégration 6^{ème} » et
« Itinérance sportive SEGPA »
(si réceptionnés avant le 01/07/2022)



Novembre/Décembre 2022

Vote et paiement
de tous les autres projets AET
Transmission des courriers de notification

Le respect des délais conditionne l'aboutissement des demandes

DEPOT DES PROJETS - ETAPES

Tout membre de l'équipe éducative du collège peut initier une demande.
En fonction du thème de son projet et du partenaire extérieur éventuellement associé, le porteur du projet doit s'inscrire dans l'un des dispositifs proposés par le Département. Attention de prendre connaissance des modalités et critères d'éligibilité du dispositif choisi.

Préalable : dépôt des bilans AET 2021/2022 avant le 1^{er} juillet 2022.

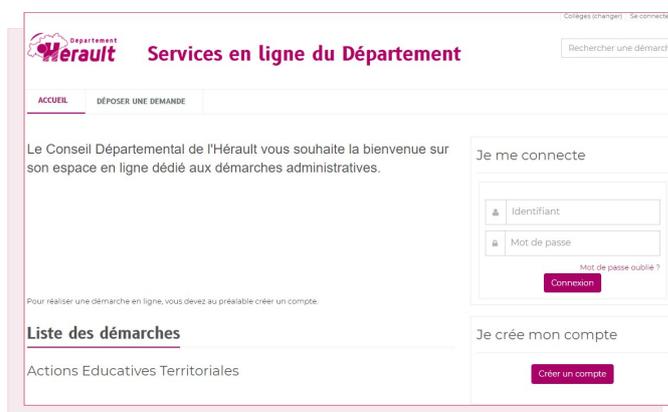
La **transmission du bilan est obligatoire pour chaque projet AET** et **conditionne l'éligibilité** de l'établissement à l'instruction de nouveaux projets l'année suivante.

Sur la base du formulaire dédié, le bilan doit rendre compte de la réalisation du projet et des modalités concrètes de mise en œuvre. (bilan pédagogique et bilan comptable réel du projet avec **transmission des factures**)

Pour les projets partiellement ou non réalisés, **le bilan doit obligatoirement mentionner le montant des crédits du Conseil départemental non utilisés**. Ces derniers feront l'objet de report de crédits vers un nouveau projet déposé l'année suivante (réaffectation) ou d'un titre de recettes selon le dispositif concerné.

1 Saisie des nouveaux projets AET 2022/2023 via le Téléservice https://mesdemarches.herault.fr/loc_fr/colleges/

Le Porteur du projet renseigne le formulaire en ligne et valide la création de la demande AET sur le Téléservice pour permettre les suites à donner par le(la) gestionnaire et principal.e de l'établissement. Le Téléservice AET permet des modifications ou ajustements du projet entre acteurs de l'établissement avant transmission au Département. La communication/coordination en dehors de l'outil reste néanmoins primordiale. Notices à télécharger sur le Téléservice.



2 Validation des projets par le Conseil d'Administration de l'établissement

3 Validation des projets par le Chef d'établissement sur le Téléservice

Seule, la validation du chef d'établissement permet la transmission de la demande au Conseil départemental pour instruction.

INSTRUCTION DES DEMANDES - ETAPES

Les demandes sont prises en charge par différents services du Département en fonction de la thématique du projet.

[Rappel des contacts page 98.](#)

4 Instruction des demandes

Une 1^{ère} analyse du projet est effectuée par le référent thématique du Département. Des compléments d'informations ou réorientations pourront alors être demandés via le Téléservice AET ou par contacts directs (téléphone, mail).

Ces retours d'informations dans les délais sont indispensables afin que les projets puissent être proposés en commission d'attribution.

Les IPR et les chargés de mission de la DAAC émettent un avis pédagogique sur chaque projet.

5 Validation des aides AET attribuées par le Département

Dans le cadre des commissions d'attribution réunies en juillet et septembre, les projets éligibles sont validés conjointement par le Département et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et les montants proposés au vote de l'Assemblée départementale.

6 Information aux chefs d'établissement

Suite aux commissions d'attribution, une première information est faite aux établissements via le Téléservice AET précisant la proposition de subvention qui sera soumise au vote de l'Assemblée départementale.

Après le vote des élus départementaux, les chefs d'établissement reçoivent par courrier une notification détaillée des aides AET attribuées.

	Citoyenneté	Découverte des métiers	Bien être	Sécurité routière
Projets thématiques	Valeurs républicaines Egalité des sexes Lutte contre les discriminations, racisme Droit et justice Education aux médias	Découverte des métiers et du monde de l'entreprise	Sport Compétences psychosociales Alimentation	
Nombre de projets thématiques par collège	2 + 1 publics spécifiques	1	2 si le sous-thème est différent (ex : 1 sport + 1 CPS)	-
Parcours/ Modules (sous conditions)	Intégration 6 ^{ème} 1 projet	Défi métier d'avenir 1 projet	Itinérance SEGPA - Réseau vert	Entretien et sécurité vélo 1 projet
		Forêt méditerranéenne 1 projet		L'ASSR facile - GO pour le permis AM 6 ^{ème} et 5 ^{ème} 1 projet
		Teknik 1 projet		Roulez 4 ^{ème} - Prêt pour le cyclo 1 projet
	PSC1 1 projet	Ça roule 3 ^{ème} 1 projet		
				Le permis AM 1 projet
				Théâtre d'interventions sécurité routière 1 projet
CONTACTS	Aude BECHARD-HUETTER 04.67.67.69.29 abechard-huetter@herault.fr Magali TOULOUSE 04.67.67.76.47 mtoulouse@herault.fr			Laurent RAYNAUD 04.67.67.70.42 sesr@herault.fr

	Environnement	EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE Les Chemins de la Culture	Le Goût de lire	Histoire et Mémoire
Projets thématiques	<p>Le changement Climatique</p> <p>Biodiversité, tous Mobilisés</p> <p>Enjeux du Littoral Héraultais</p> <p>Gestion de l'eau</p> <p>De la terre à l'assiette</p> <p>Prévention déchets</p>	<p>Projet de Pratique Artistique:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arts plastiques et visuels - Danse - Musiques actuelles - Musique classique et chant - Théâtre - Cirque <hr/> <p>Re-création, révéler l'espace (1 projet)</p>	<p>Conte ou Ecriture</p> <p>BD ou Illustration</p> <p>Dis-moi 10 mots</p>	<p>Découverte du Moyen Âge</p> <p>La 1^{ère} Guerre mondiale</p> <p>La Seconde Guerre mondiale et la Retirada</p> <p>Le patrimoine industriel local</p> <p>Archives et alimentation</p> <p>Archives et Citoyenneté</p> <p>A l'écoute des anciens</p> <p>Hérault quelle Histoire!</p>
Nombre de projets thématiques par collège	2 + 1 publics spécifiques	3	1	1
Parcours/ Modules (sous conditions)	A la découverte des Espaces Naturels Sensibles	<p>Parcours :</p> <p>Collège à la scène</p> <p>Collège au Cinéma</p> <p>Les territoires de l'art contemporain</p> <p>1 projet par parcours</p> <hr/> <p>Parcours Collège et Patrimoine</p> <p>1 à 2 projets</p> <hr/> <p>Résidence d'artiste(s) au collège</p> <p>1 projet</p>		
CONTACTS	<p>Béatrice Noizet - 04.67.67.82.27 bnoizet@herault.fr</p> <p>Jérôme Mauraisin 04.67.67.82.23 jmauraisin@herault.fr</p>	<p>Cécile MAILLOT 04.67.67.77.68 cmaillot@herault.fr</p>	<p>Guillaume MARZA 04 67 67 36 37 gmarza@herault.fr</p>	<p>Brigitte RAMBAL 04 67 67 37 58 brambal@herault.fr</p>

CITOYENNETE

- 2 projets thématiques
- + 1 projet publics spécifiques
- + modules (sous conditions)

2 projets thématiques parmi :

- ⇒ Valeurs républicaines et principe de Laïcité
- ⇒ Culture de l'égalité des sexes, du respect mutuel, lutte contre l'homophobie
- ⇒ Prévention et lutte contre le harcèlement
- ⇒ Droit et justice
- ⇒ Education aux médias et à l'information

- **Options de projets possibles :**

- Les projets thématiques à construire : élaborés entièrement à l'initiative du collège
- Les projets conçus et mis en œuvre par des structures partenaires, à contacter pour ajuster en fonction des attentes de l'établissement.

Rappel :

Il appartient au porteur de projet, avec l'équipe gestionnaire et de direction, de construire le projet dans le cadre d'échanges préalables **avec le ou les intervenants pressentis**, qu'ils soient choisis à l'initiative de l'établissement ou proposés dans le présent guide.

Un devis mentionnant le statut de l'intervenant, les conditions d'intervention et le montant détaillé doit être sollicité.

Projet thématique à construire

Tous niveaux
collège**Objectifs**

➤ Comprendre et partager les valeurs et principes fondamentaux qui fondent notre République et permettent l'exercice de la citoyenneté. Liberté, égalité, fraternité, laïcité, solidarité, lutte contre les discriminations et le racisme.

Critères d'éligibilité

- Inscription du projet dans le thème et lien direct avec le parcours citoyen de l'élève
- Qualité des partenariats sollicités, des intervenants et des ressources mobilisées
- Implication de l'équipe éducative et articulation avec les enseignements
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur, réalisations concrètes
- Temporalité du projet sur l'année

Intervenants

- soit déterminé(s) à l'initiative de l'équipe éducative porteuse du projet, en accord avec l'établissement
- soit conseillé par les services du Département ou de l'Education Nationale
- soit présenté dans les propositions ci-après, sur la base d'intervenants réguliers repérés



Il appartient à chaque porteur de projet de construire son projet dans le cadre d'échanges préalables avec le ou les intervenants pressentis et notamment de demander un devis détaillé précisant les modalités d'intervention.

Ressources complémentaires : voir le lien suivant : Histoire et Mémoire « [archives et citoyenneté](#) »

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1800 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service Politiques éducatives :

Aude BECHARD-HUETTER Tél : 04.67.67.69.29 abechard-huetter@herault.fr

Magali TOULOUSE Tél : 04.67.67.76.47 mtoulouse@herault.fr

**Valeurs de la République, Laïcité :
construisez des outils avec et pour les élèves**6^{ème}/5^{ème}
Groupe de 30 élèves
maximum**Proposition conçue et mise en œuvre
par l'Atelier Canopé 34****Objectifs**

➤ Comment s'approprier les valeurs de la République avec ses élèves ?

Rendez vos élèves acteurs et créateurs de ressources en leur faisant vivre une activité guidée de A à Z autour d'un thème choisi avec vous (valeurs de la République, laïcité, éduquer contre le racisme...)

Modalités d'intervention

Préparation du projet en amont avec l'Atelier Canopé 34

3 interventions de 3 heures en classe entière ou avec un groupe d'élèves identifiés.

Les différentes interventions possibles (au choix) :

- concevoir et produire un podcast (baladodiffusion) ou un projet web radio.
- concevoir et produire un jeu de piste avec l'application Pégase.
- découvrir un Escape game sur le thème de la laïcité et produire des capsules audio ou vidéo.

Une sélection de ressources thématiques pour s'approprier des connaissances et compétences pour comprendre le monde et devenir un citoyen éclairé et actif.

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1000 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact intervenant Atelier CANOPÉ Hérault

Stéphanie LACOSTE Directrice

stephanie.lacoste@reseau-canope.fr Tél : 04 67 60 04 69

Contact préalable avec l'intervenant avant le dépôt de la demande - nombre de collèges limités

Préjugé, quand tu nous tiens !

**Proposition conçue et mise en œuvre
par la Fédération Léo Lagrange Méditerranée**

Objectifs

- Lutter contre les discriminations, à travers l'exemple concret des discriminations racistes.
- Faire prendre conscience aux adolescents de l'existence des stéréotypes, des préjugés et du racisme présent dans la société, les encourager ensuite à réagir, notamment à travers des jeux de rôle et des débats.

Modalités d'intervention

Préparation du projet en amont avec l'association; implication des personnels du collège.
Intervention sur une journée de 6h

Déroulé

- 1 • Plan de l'intervention et jeu « brise-glace »
 - 2 • Les stéréotypes au quotidien : Jeu « cultionary » - amener les élèves à exprimer des stéréotypes - prendre conscience de l'usage de ces stéréotypes
 - 3 • Les préjugés racistes et les discriminations : vidéo - identifier les stéréotypes dans une situation de la vie quotidienne - stéréotypes, préjugés et discriminations.
 - 4 • Migration : cassons les préjugés ! « Histoire de l'immigration au XXe siècle » - Réflexion sur les mouvements de population - Jeu « La chaise des populations »
 - 5 • Le courage d'agir ! Jeu de rôle, saynètes, affiches et discussion
- Objectifs : s'interroger quant aux réactions possibles face à un acte raciste - mises en situation
- 6 • Bilan de la journée

Animation par deux intervenants, jeunes volontaires formés - Education par les pairs.
Pédagogie active et participative.

Financement

Aide départementale au collège :

Prise en charge directe par le Département jusqu'à deux interventions par collège
(une intervention = une classe/une journée) sans incidence financière pour le collège.

Si le projet s'adresse à plus de 2 classes, devis à solliciter auprès de l'intervenant pour les classes supplémentaires et à intégrer au budget du projet.

Aide départementale forfaitaire de 250 €/ classe

Participation financière du collège :

Les dépenses des frais d'intervenants pour les classes supplémentaires et autres charges éventuelles relatives au projet.

Contact Intervenant Association Léo Lagrange Méditerranée

Rebecca AJAVON Coordinatrice Pôle engagement Académie de Montpellier Tél : 06.26.19.92.12
rebecca.ajavon@leolagrange.org

Parcours citoyen, sur les traces de la Laïcité

Tous niveaux
Groupe de 30 élèves
maximum

Proposition conçue et mise en œuvre par l'association la Ligue de l'Enseignement de l'Hérault

Objectifs

- Découvrir la Laïcité à travers la **découverte de la ville de Montpellier et de son histoire**.
- Montrer comment Montpellier s'est créée, à partir du X^{ème} siècle et comprendre que pendant plusieurs siècles, en l'absence de laïcité, une gestion inégalitaire des groupes sociaux en présence a donné lieu à des conflits durables et violents.
- Analyser les difficultés du vivre ensemble dans le passé, puis la compréhension du système post révolutionnaire, avec la mise en œuvre des principes de liberté et d'égalité.

Modalités d'intervention

Préparation du parcours en amont avec les enseignants concernés (livret enseignant)

Passeport Laïcité en mains, parcours au travers du temps et des rues de Montpellier sur 1 à 4 journées (soit dans la même semaine, soit 1 jour par semaine pendant 1 mois)

- 1er jour : Moyen Age - Fondation de la ville
- 2ème jour : Temps modernes – Guerre de religions, le Protestantisme et le Catholicisme
- 3ème jour : La Révolution Française, le 18^{ème} siècle
- 4ème jour : Aujourd'hui – Démocratie et Justice

Journées sur site (ville de Montpellier) nécessitant de prévoir le transport.

A l'issue du parcours, intervention au sein du collège auprès de la classe concernée, évaluation collective et apposition des « visas sur le passeport en signe de reconnaissance du savoir et de la réflexion.

Pédagogie active et participative.

Utilisation de divers supports (passeport Laïcité pour chaque élève, fabrication de symboles)

Possibilité d'accueillir au sein du collège l'**exposition « Histoire et actualités de la Laïcité »**

Livrets d'accompagnement – dossier des élèves et dossier enseignant

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1800 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact intervenant Ligue de l'Enseignement Hérault

Valérie DROMARD Responsable Tél : 04 67 04 34 82

Contact préalable avec l'intervenant avant le dépôt de la demande - nombre de collèges limité.

La Laïcité ... parlons en

Proposition conçue et mise en œuvre par la Ligue de l'Enseignement de l'Hérault

Objectifs

Plusieurs entrées peuvent être articulées :

Laïcité et Valeurs de la République

- Connaitre et distinguer les valeurs, les principes et les symboles de la République. Découvrir les textes fondateurs. Echanger, débattre sur l'application du principe de Laïcité dans la société.
- S'approprier la charte de la Laïcité à l'école. Comprendre le vocabulaire.

Laïcité et Liberté d'expression

- Comprendre ce qu'on appelle « liberté d'expression ». Le rôle et l'intérêt d'une presse libre.
- Connaitre les textes fondateurs. Echanger, débattre, développer les capacités de discernement.
- Comprendre le vocabulaire.

Laïcité et Vivre ensemble

- Comprendre dans quels espaces s'applique le principe de Laïcité. Décrypter ce que dit la Loi de 1905.
- Comprendre la neutralité des institutions publiques.
- Comprendre le vocabulaire et en quoi la Laïcité permet de concilier la Diversité des convictions et l'Unité de la République.

Modalités d'intervention

Préparation de l'intervention en amont avec les enseignants concernés.

Intervention au sein du collège animée par un intervenant sur une journée.

Pédagogie active et participative / Utilisation de divers supports (affiches, charte de la Laïcité à l'école, vidéos, jeu de plateau, quizz).

Possibilité d'accueillir au sein du collège l'**exposition « Histoire et actualités de la Laïcité »**

Livrets d'accompagnement - dossier des élèves et dossier enseignant

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1800 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact intervenant Ligue de l'Enseignement Hérault

Valérie DROMARD Responsable Tél : 04 67 04 34 82

Contact préalable avec l'intervenant avant le dépôt de la demande - nombre de collèges limité.

Laïcité rime avec liberté

4^{ème} / 3^{ème}
Groupe de 30 élèves
maximum

Proposition conçue et mise en œuvre par la Fédération Léo Lagrange Méditerranée

Objectifs

- Interroger les représentations pour éviter toute forme d'exclusion et de discrimination.
- Favoriser les apprentissages sur la laïcité et les valeurs de la république.

Modalités d'intervention

Préparation du projet en amont avec l'association; implication des personnels du collège.
Intervention de l'association sur une journée de 6h

Déroulé :

- 1 • Présentation du programme et jeu « brise-glace »
- 2 • Représentations : créer un espace de non jugement afin que chacun.e puisse amener sa vision de la laïcité - prendre conscience de ses propres représentations : boîte à photo, débat.
- 3 • Ça défrise : comprendre le processus de construction de la laïcité en France - contexte politique et social des étapes fondatrices - textes de lois : frise historique, débat.
- 4 • Des cas et des solutions : amener à la réflexion sur des cas concrets - apprendre à désamorcer le conflit grâce à des arguments simples - cadre juridique - charte de la laïcité à l'école
- 5 • Laïcité dans la cité : connaître ses droits et ceux des autres dans différents lieux et selon son statut - faire débattre sur des idées qui font polémiques et qui divisent la population et les politiques : jeu de lieux et personnages, débat mouvant.
- 6 • Bilan de la journée

Animation par deux intervenants, jeunes volontaires formés - Education par les pairs.
Pédagogie active et participative.

Financement

Aide départementale au collège :

Prise en charge directe par le Département jusqu' à deux interventions par collège.
Une intervention = une classe/une journée sans incidence financière pour le collège.

Si le projet s'adresse à plus de 2 classes, devis à solliciter auprès de l'intervenant pour les classes supplémentaires et à intégrer au budget du projet.

Aide départementale forfaitaire de 250 €/ classe

Participation financière du collège :

Les dépenses d'intervention pour les classes supplémentaires et autres charges éventuelles relatives au projet.

Contact intervenant Association Léo Lagrange Méditerranée

Rebecca AJAVON Coordinatrice Pôle engagement Académie de Montpellier Tél : 06.26.19.92.12
rebecca.ajavon@leolagrange.org

Projet thématique à construire

Tous niveaux
collège**Objectifs**

- Promouvoir l'égalité entre les genres, limiter la transmission des stéréotypes.
- Corriger ses effets, lutter contre le sexisme, l'homophobie, les violences sexistes.

Critères d'éligibilité

- Inscription du projet dans le thème et lien direct avec le parcours citoyen de l'élève
- Qualité des partenariats sollicités, des intervenants et des ressources mobilisées ;
- Implication de l'équipe éducative et articulation avec les enseignements
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur, réalisations concrètes
- Temporalité du projet sur l'année

Intervenants

- soit déterminé à l'initiative de l'équipe éducative porteuse du projet en accord avec l'établissement
- soit conseillé par les services du Département ou de l'Education Nationale
- soit présenté dans les propositions ci-après, sur la base d'intervenants réguliers repérés.



Il appartient à chaque porteur de projet de construire son projet dans le cadre d'échanges préalables avec le ou les intervenants pressentis et notamment de demander un devis détaillé précisant les modalités d'intervention.

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1800 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20 % minimum du coût total du projet

Contacts Service Politiques éducatives

Aude BECHARD-HUETTER Tél : 04.67.67.69.29 abechard-huetter@herault.fr

Magali TOULOUSE Tél : 04.67.67.76.47 mtoulouse@herault.fr

**Tu veux ma photo ?
Les questions de genre à la préadolescence
à l'aide du théâtre-forum**6^{ème} / 5^{ème}
1 classe porteuse
du projet

4 à 5 classes supplémentaires du même niveau peuvent s'associer au projet pour le temps du spectacle et des séances de théâtre-forum.

**Proposition conçue et mise en œuvre par
l'Association La Compagnie des nuits partagées****Objectifs**

- Lutter contre les discriminations de genre : déconstruire les stéréotypes et normes de genre, ouvrir un espace de débat actif affinant l'esprit critique et le libre arbitre.
Passer du/de la spectateur.trice à l'auteur.trice.
- Travailler la négociation des points de vue et le lien entre un acte et ses possibles conséquences.

Modalités d'intervention

Préalables : rencontre avec l'équipe éducative afin d'ajuster le projet et l'adapter aux besoins de l'établissement

Contraintes matérielles et techniques :

- pour le spectacle : une salle polyvalente permettant de tracer un cercle de 5m de diamètre au sol et de disposer les élèves autour. Disposition de la salle sur une journée complète (installation le matin) ; une prise électrique à proximité.
- pour les interventions : division de la classe en demi-groupe (besoin de deux salles de classes / espace de travail en parallèle)

Le projet se réalise sur plusieurs semaines :

Selon le nombre de classes, une à deux représentations du spectacle (sur même journée)

« **Tu veux ma photo ?** »

Durée du spectacle : 40 minutes suivi d'un temps d'échange avec les élèves (environ 1h)

Avec la classe porteuse : 3 séances de théâtre-forum de deux à trois heures en demi-groupes autour des relations de genre (fille/ garçon/ trans...) et des difficultés qui en résultent au quotidien et dans l'interrelation.

Deux séances de théâtre-forum d'au moins deux heures (croisement à partir des scènes des deux demi-groupes en présence d'une ou deux autres classes).

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1800 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact intervenant La Compagnie des nuits partagées

Linda Dorfers Tél : 06 70 70 51 25 cnptheatre@gmail.com

Contact préalable avec l'intervenant avant le dépôt de la demande - nombre de collèges limité

Le respect c'est mutuel(le) !

4^{ème} / 3^{ème}
Groupe de 30 élèves
maximum

Proposition conçue et mise en œuvre par la Fédération Léo Lagrange Méditerranée

Objectifs

- Prendre conscience du modèle systémique du sexisme et des violences qui sont l'instrument de cette domination, du pouvoir d'agir de chaque être face à ce fléau.
- Repartir avec l'idée que l'on peut tous et toutes agir à notre niveau pour empêcher ces violences d'exister.

Modalités d'intervention

Préparation du projet en amont avec l'association; implication des personnels du collège.

Intervention sur une journée de 6h

Déroulé :

- 1 • Présentation, construction des règles de vie à respecter tout au long de la journée, jeu brise-glace en lien avec le thème.
- 2 • La malle aux jouets : dis-moi à quoi tu as joué, je te dirai qui tu es : les notions de genre, norme ..
- 3 • Le mur des insultes : des petits mots et des gros maux . OU 3 • Se définir dans nos genres et nos orientations : définitions et identités en débat
- 4 • Thermomètre du sexisme : publicité sexiste = société sexiste . OU 4 • Le mur des insultes
- 5 • Le courage d'agir ! Tous concernés, tous responsables - Situations proposées par les intervenant.e.s dont l'intrigue met en scène différentes violences banalisées par notre société hétéronormée. Petite saynète de théâtre jouée par les intervenant.e.s dont l'intrigue met en scène une violence sexiste au travail. Par petit groupe, les participant.e.s doivent proposer une solution constructive selon une place de témoin de cette même scène.
- 6 • Bilan de la journée

Animation par deux intervenants, jeunes volontaires formés - Education par les pairs.

Pédagogie active et participative.

Financement

Aide départementale au collège :

Prise en charge directe par le Département jusqu' à deux interventions par collège (une intervention = une classe/une journée) sans incidence financière pour le collège.

Si le projet s'adresse à plus de 2 classes, devis à solliciter auprès de l'intervenant pour les classes supplémentaires et à intégrer au budget du projet.

Aide départementale forfaitaire de 250 €/ classe

Participation financière du collège :

Les dépenses des frais d'intervenant pour les classes supplémentaires et autres charges éventuelles relatives au projet.

Contact intervenant Association Léo Lagrange Méditerranée

Rebecca AJAVON Coordinatrice Pôle engagement Académie de Montpellier Tél : 06.26.19.92.12

rebecca.ajavon@leolagrange.org

Genre tu te sens comment ?

Les questions de genre à l'adolescence à l'aide du théâtre-forum

3^{ème}
1 classe porteuse du projet



4 à 5 classes supplémentaires du même niveau peuvent s'associer au projet pour le temps du spectacle et des séances de théâtre-forum.

Proposition conçue et mise en œuvre par l'Association La Compagnie des nuits partagées

Objectifs

- Lutter contre les discriminations de genre : déconstruire les stéréotypes et normes de genre, ouvrir un espace de débat actif affinant l'esprit critique et le libre arbitre ; passer du/de la spectateur.trice à l'auteur.trice.
- Travailler la négociation des points de vue et le lien entre un acte et ses possibles conséquences.

Modalités d'intervention

Préalables : rencontre avec l'équipe éducative afin d'ajuster la proposition aux besoins de l'établissement

Contraintes matérielles et techniques : pour le spectacle : une salle polyvalente permettant d'installer les élèves en face à face (dispositif bi-frontal) sur des chaises et créer un espace de jeu (couloir) de 8m de long et 3m de large.

Disponibilité de la salle sur une journée complète (installation le matin) ; une prise électrique à proximité

Pour les interventions : division de la classe en demi-groupes, d'où besoin de deux salles de classes / espace de travail en parallèle. Participation active de l'enseignant.e

Le projet se réalise sur plusieurs semaines :

Durée du spectacle 40 minutes suivi d'un temps d'échange avec les élèves (environ 1h)

Avec la classe porteuse : 3 séances de théâtre-forum de deux à trois heures en demi-groupes autour des relations de genre (fille/ garçon/ trans...) et des difficultés qui en résultent au quotidien et dans l'interrelation.

Deux séances de théâtre-forum d'au moins deux heures (croisement à partir des scènes des deux demi-groupes en présence d'une ou deux autres classes).

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1800 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact intervenant La Compagnie des nuits partagées

Linda Dorfers Tél : 06 70 70 51 25 cnptheatre@gmail.com

Contact préalable avec l'intervenant avant le dépôt de la demande - nombre de collèges limité.

Projet thématique à construire

Tous niveaux
collège**Objectifs**

- Prévenir et lutter contre le harcèlement et cyber harcèlement.
- Favoriser l'engagement des élèves pour lutter contre le harcèlement scolaire, savoir repérer, alerter, coopérer avec les adultes, organiser des actions de prévention.

Critères d'éligibilité

- Inscription du projet dans le thème
- La qualité des partenariats sollicités, des intervenants et des ressources mobilisées
- Engagement et Implication de l'équipe éducative, diversité des personnels impliqués, vie scolaire
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur
- Temporalité du projet sur l'année

Intervenants

- soit déterminé à l'initiative de l'équipe éducative porteuse du projet en accord avec l'établissement
- soit conseillé par les services du Département ou de l'Education Nationale
- soit présenté dans les propositions ci-après, sur la base d'intervenants réguliers repérés.

Il appartient à chaque porteur de projet de construire son projet dans le cadre d'échanges préalables avec le ou les intervenants pressentis et notamment de demander un devis détaillé précisant les modalités d'intervention.

Financement**Aide départementale au collège :**

Subvention d'un montant maximum de 1800 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service Politiques éducatives

Aude BECHARD-HUETTER Tél : 04.67.67.69.29 abechard-huetter@herault.fr

Magali TOULOUSE Tél : 04.67.67.76.47 mtoulouse@herault.fr

Copains Vigilants !

Tous niveaux
collègeProposition conçue et mise en œuvre par
la Fédération Léo Lagrange Méditerranée**Objectifs**

- Comprendre les mécanismes et les conséquences du harcèlement scolaire et en ligne.
- Susciter l'empathie et s'interroger sur les capacités d'actions face au harcèlement.

Modalités d'intervention

Préparation du projet en amont avec l'association; implication des personnels du collège.
Intervention sur une journée de 6h

- 1 • Présentation, création des règles de vie de la journée, jeu brise-glace en lien avec la thématique.
- 2 • Les conséquences des violences : Iceberg des violences (visibilité vs. Invisibilité), Le violençomètre (situations de harcèlement, cyberharcèlement). Discussion autour des différents types de violences, conséquences, effets.
- 3 • E-motion : jeu de mimes des émotions ou Vidéo « Et tout le monde s'en fout - Les émotions »
Les stratégies personnelles face à la colère, la peur et la tristesse. Discussion sur les besoins (pyramide de Maslow), relation de causalité entre besoin et émotion.
- 4 • Le rôle de chacun : triangle de l'abus et expériences de chacun.
- 5 • Le courage d'agir ! Débat mouvant sur le rôle de témoin (1. J'interviens seul, 2. J'interviens en faisant appel à quelqu'un, 3. Je n'interviens pas car ça ne me regarde pas, 4. Je n'interviens pas car j'ai peur)
Trouver des moyens d'actions
- 6 • Bilan de la journée et perspectives.

Animation par deux intervenants, jeunes volontaires formés - Education par les pairs.
Pédagogie active et participative.

Un travail autour de la « E-réputation » peut également être proposé (gestion identité numérique et usage responsable des réseaux sociaux - journée de 6h - programme spécifique)

Financement**Aide départementale au collège :**

Prise en charge directe par le Département jusqu' à deux interventions par collège (une intervention = une classe/une journée) sans incidence financière pour le collège.

Si le projet s'adresse à plus de 2 classes, devis à solliciter auprès de l'intervenant pour les classes supplémentaires et à intégrer au budget du projet.

Aide départementale forfaitaire de 250 €/ classe

Participation financière du collège :

Les dépenses des frais d'intervenant pour les classes supplémentaires et autres charges éventuelles relatives au projet.

Contact intervenant Association Léo Lagrange Méditerranée

Rebecca AJAVON Coordinatrice Pôle engagement Académie de Montpellier Tél : 06.26.19.92.12
rebecca.ajavon@leolagrange.org

Projet thématique à construire

Tous niveaux
collège**Objectifs**

- Appréhender la place, le rôle et le fonctionnement du droit, de la justice dans la société.

Critères d'éligibilité

- Inscription du projet dans le thème et lien direct avec le parcours citoyen de l'élève
- La qualité des partenariats sollicités, des intervenants et des ressources mobilisées
- Implication de l'équipe éducative et articulation avec les enseignements
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur
- Réalisation concrète par les élèves
- Temporalité du projet sur l'année

Intervenant(s)

- soit déterminé à l'initiative de l'équipe éducative porteuse du projet en accord avec l'établissement
- soit conseillé par les services du Département ou de l'Education Nationale
- soit présenté dans les propositions ci-après, sur la base d'intervenants réguliers repérés



Il appartient à chaque porteur de projet de construire son projet dans le cadre d'échanges préalables avec le ou les intervenants pressentis et notamment de demander un devis détaillé précisant les modalités d'intervention.

Financement**Aide départementale au collège :**

Subvention d'un montant maximum de 1800 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service Politiques éducatives

Aude BECHARD-HUETTER Tél : 04.67.67.69.29 abechard-huetter@herault.fr

Magali TOULOUSE Tél : 04.67.67.76.47 mtoulouse@herault.fr

Proposition conçue et mise en œuvre par l'Association SOS Jeunes !

Objectifs

- Sensibiliser aux principes et règles de droit.
- Découvrir des métiers et le fonctionnement de la justice et des institutions judiciaires.

Modalités d'intervention

- Pédagogie active et participative : 6 à 8 heures d'intervention dans le collège
- Préparation du projet en amont avec l'association intervenante
- Implication des personnels du collège
- Possibilité d'assister à une audience au tribunal pour les établissements à proximité d'un palais de justice.
(transport à prévoir dans le budget)

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1800 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact intervenant Association SOS Jeunes

Véronique Favre-Bonté Directrice Tél : 06 60 98 81 91 infos@sosjeunes.org

Projet thématique à construire

Objectifs

- Favoriser la compréhension des médias et les utiliser de manière responsable.
- Développer l'esprit critique.

notamment par :

- l'accompagnement ou le soutien à la création d'un média scolaire (journal, blog, web radio, web TV ...)
- l'initiation aux mécanismes de fabrication de la désinformation, fake news ...
- les enjeux de la liberté d'expression : le dessin de presse et caricatures

Critères d'éligibilité

- projet inscrit sur la durée et mettant en œuvre une pédagogie de projet
- implication de l'équipe éducative, interdisciplinarité (dont le, la documentaliste)
- articulation avec les programmes EMI du cycle 3 et 4
- utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur

Intervenants

- soit déterminé à l'initiative de l'équipe éducative porteuse du projet en accord avec l'établissement
- soit conseillé par les services du Département ou de l'Education Nationale
- soit présenté dans les propositions ci-après, sur la base d'intervenants réguliers repérés.



Il appartient à chaque porteur de projet de construire son projet dans le cadre d'échanges préalables avec le ou les intervenants pressentis et notamment de demander un devis détaillé précisant les modalités d'intervention.

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1800 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20 % minimum du coût total du projet

Contacts

Service Politiques éducatives :

Magali TOULOUSE Tél : 04.67.67.76.47 mtoulouse@herault.fr

Pour tout complément, ressources pédagogiques, conseils - Rectorat de Montpellier

Délégation académique à l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI)

Tél : 04 67 91 50 40 daemi@ac-montpellier.fr

<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/education-aux-medias-et-a-l-information>

<https://www.ac-montpellier.fr/education-aux-medias-et-a-l-information-clemi-123275>

Proposition conçue et mise en œuvre par l'Association le Club de la Presse

Objectifs

- Décoder l'actualité, différencier les contenus, prévenir la désinformation.
- Développer l'esprit critique, mais aussi dépasser les représentations.
- Valoriser la démocratie, lutter contre l'obscurantisme.

Modalités d'intervention, étapes

Préalables :

L'intervention est à ajuster en amont avec l'équipe éducative; elle doit s'inscrire dans un projet d'éducation aux médias plus large, mené sur la durée avec les élèves.

3 axes :

- le travail du journaliste
- la valorisation de principes (liberté, laïcité) et de valeurs (solidarité, fraternité, respect)
- la lutte contre les théories du complot et le développement du fact-checking citoyen

Notre mission consiste à transformer les jeunes en détecteurs de mensonges efficaces et en penseurs critiques face à la diffusion de propagande et de désinformation en ligne en leur donnant les moyens de comprendre les médias, la diffusion de l'information, d'opérer des choix éclairés tandis qu'ils façonnent leur propre vision du monde.

Un journaliste et un expert des réseaux sociaux se déplacent à la rencontre des jeunes pour animer des sessions interactives en classe.

Nous créons, à l'appui de contenus travaillés et pédagogiques, des expériences marquantes afin de rendre les jeunes durablement attentifs à leur utilisation des réseaux sociaux. Nous les amenons à s'interroger sans cesse sur leur consommation de l'actualité et la vérification des informations.

Intervention sur **des séances de 2 heures**, plusieurs séances possibles selon le projet souhaité.

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1800 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts intervenants Club de la presse Occitanie - <https://espritcritik.fr/nos-missions>

Dominique Antoni, journaliste, responsable pédagogique Esprit'Critik

Tél : 06 14 30 30 66 / dominique.antoni@gmail.com

Fatane El Fares, responsable administrative Esprit'Critik

Tél : 04 67 65 39 09 / contact@clubpresse.org

Médias et information : construisez des outils avec et pour les élèves**Tous niveaux**
Groupe de 30 élèves
maximum**Proposition conçue et mise en œuvre
par l'atelier CÂNOPE de l'Hérault****Objectifs**

- Développer des compétences en éducation aux médias et à l'information par la conception et production de podcast ou web radio.
- Rendre les élèves acteurs et créateurs de ressources en leur faisant vivre une activité guidée de A à autour d'un thème choisi.

Modalités d'intervention

Projet à construire avec l'équipe éducative en amont, cadrage des priorités.

Prévoir au minimum, 3 interventions de 3 heures en classe entière ou avec un groupe d'élèves identifiés.

Les différentes interventions possibles (au choix) :

- Concevoir et produire un podcast (baladodiffusion) ou un projet web radio.
- Agir sur le web en citoyens : utiliser des « communs », les enrichir en contribuant (encyclopédie ou cartographie collaborative, open data ...).

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1800 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact intervenant Atelier CANOPÉ 34

Stéphanie LACOSTE Directrice Tel : 04 67 60 04 69 stephanie.lacoste@reseau-canope.fr

Contact préalable avec l'intervenant avant le dépôt de la demande. Le nombre de collèges est limité.

Le temps presse

5^{ème} 4^{ème} et 3^{ème}
2 classes maximum**Objectifs**

- Permettre de s'approprier un article de presse (lire, comprendre, analyser).
- Tirer l'essentiel d'un article pour le mettre en dessin sous la direction d'un journaliste/dessinateur de presse.

Modalités d'intervention

L'intervenant dessinateur de presse amènera ses connaissances du métier et son savoir-faire.

Les productions des élèves peuvent aboutir à une réalisation qui donnera lieu à une exposition à l'intérieur du collège.

Prévoir minimum 8h d'intervention par classe, des séances de 2h00 sont préconisées pour faciliter le déroulé de l'atelier.

Implication nécessaire du professeur documentaliste dans le projet.

Intervenant(s) : dessinateur de presse

N'hésitez pas à contacter les services pour le choix de l'intervenant.

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 900 € par classe.

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact Service Politiques éducatives

Magali TOULOUSE Tél : 04 67 67 76 47 mtoulouse@herault.fr

Ressources pédagogiques / intervenants - Rectorat de Montpellier

Délégation académique à l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI)

Tél : 04 67 91 50 40 daemi@ac-montpellier.fr

Médiation éducative par la radioTous niveaux,
Groupe(s) de
15 à 16 élèves**Classes ciblées :**

Tous niveaux, classes SEGPA / ULIS/ Classe relais, élèves en situation de décrochage ou autre dispositifs éducatifs particuliers.

**Proposition conçue et mise en œuvre par
l'Association OAQADI****Objectifs**

Faire réaliser une émission de radio de qualité professionnelle et fédérer des élèves autour d'un projet de création stimulant la participation et les échanges :

- éducation aux médias et au dialogue
- travail sur l'esprit critique
- valorisation de soi par la création (fictions, radios, jingles ...)
- sensibilisation au numérique (enregistrement, montage)
- appropriation des codes culturels radio

Modalités d'intervention

Projet à construire avec l'équipe éducative en amont : réflexion sur le thème, cadrage des priorités et des modalités d'implication de l'équipe éducative.

Intervention habituelle sous forme de « semaine radio », ateliers programmés sur la semaine autour :

- Introduction de l'outil radio, matériel, étapes d'une émission, montage, enjeux
- Micro trottoir réalisé par les jeunes sur le thème
- Détermination des sous thèmes, reportages, papier radio, invités, fiction
- Répartition des responsabilités et tâches pour chaque jeune, travaux en petits groupes
- Réalisation des interviews, reportages
- Montage d'une 1ère émission prête à diffuser par les intervenants
- Travail d'écoute de la 1ère émission et nouvel enregistrement en condition de direct
- Bilan, écoute publique, diffusion radio associatives partenaires, podcast

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1800 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact intervenant Association OAQADI

Contact à prendre avec l'association avant le dépôt du projet - nombre de collèges limité.

Tél : 06 52 63 32 54 oaqadi@free.fr

www.oaqadi.fr

Objectifs

➤ Créer la cohésion et les liens nécessaires à la vie collective au collège entre les élèves et avec les adultes.

Cadre d'élaboration, critères d'appréciation

Mise en œuvre d'un projet ou d'activités fédératrices dans le collège ou son environnement proche impliquant les élèves et les personnels du collège dont les professeurs principaux.

Les projets basés sur des activités qui favorisent la connaissance des rôles de chacun, les liens interpersonnels, les valeurs de partage, d'échanges et de coopération seront privilégiés.

Mise en œuvre du projet dès la rentrée scolaire, plusieurs temps à distance peuvent être organisés sur la durée du 1er trimestre.

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 900 € en fonction notamment du nombre d'élèves concernés.

Les coûts de droit d'entrée individuel sur des activités de loisirs ne sont pas pris en charge par le Département.

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Attention : demande à déposer **avant le 28 juin 2022** en vue d'une validation anticipée permettant la mise en œuvre du projet dès septembre.

Contacts Service politiques éducatives

Aude BECHARD-HUETTER Tél : 04.67.67.69.29 abechard-huetter@herault.fr

Magali TOULOUSE Tél : 04.67.67.76.47 mtoulouse@herault.fr

Objectifs

- Généraliser l'apprentissage des gestes qui sauvent.
- Développer chez les collégiens des comportements civiques et solidaires.

Modalités d'intervention

La priorité est donnée aux établissements ne disposant pas de personnel formateur GQS ou PSC1. Les formations en secourisme ne pourront alors être assurées que par des organismes habilités, des associations agréées (Croix Rouge Française, Sapeurs-pompiers, Montpellier sauvetage, Aqua Love ...)

Critères d'éligibilité

- présence ou non de formateur(s) au sein de l'établissement
- implication financière de l'établissement
- demandes examinées avec les services du Rectorat

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1800 € en fonction notamment du nombre d'élèves concernés.

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Rappel

Mise à disposition par la DSDEN de matériel pédagogique de secourisme à usage du formateur pour les sessions de formation (mannequins, défibrillateur automatique de formation, électrodes) en dépôt dans 9 collèges supports en accord avec la DSDEN 34:

Une convention de prêt disponible auprès de l'établissement support sera obligatoirement établie dans un souci de traçabilité du matériel mis à disposition.

Bassin Montpellier Nord-Est-Sud :

Collège F. Mitterrand à Clapiers

Collège Georges Clémenceau à Montpellier

Collège Les Garrigues à Montpellier

Collège Louis Germain à Saint Jean de Védas

Bassin Centre Hérault : Collège Lo Trentanel à Gignac

Bassin Lunel : Collège Voie Domitienne à Le Crès

Bassin de Thau : Collège Jean Jaurès à Méze

Bassin de Béziers :

Collège Lucie Aubrac à Béziers

Collège Jules Ferry à Cazouls-Lès-Béziers

Contacts

Rectorat : Franck DECOMBAS Tél : 04.67.91.49.59 (Ingénieur de formation, DAFPEN)

et Sylvie PUEL, Chargée académique du dossier Secourisme (CADS) sylvie.puel@ac-montpellier.fr

DSDEN 34 : l'infirmière conseillère technique, responsable départementale Tel 04 67 91 52 66

Service politiques éducatives : Magali Toulouse Tél : 04 67 67 76 47 mtoulouse@herault.fr

DECOUVERTE DES METIERS

1 projet thématique + 1 module par collège

Projet thématique à construire

Tous niveaux
collège

Objectifs

- Favoriser la découverte des métiers et du monde de l'entreprise pour aider les collégiens dans leurs choix d'orientation professionnelle.
- Travailler sur les représentations et la mixité professionnelle.

Cadre d'élaboration

L'équipe éducative construit un projet intégrant la découverte des réalités du milieu professionnel et économique à partir des ressources spécifiques du territoire et favorisant la compréhension des enjeux liés à l'orientation.

Critères d'éligibilité

- Implication de l'équipe éducative et interdisciplinarité du projet
- Inscription dans le parcours avenir
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur
- Situations permettant la rencontre et le partage d'expérience avec des acteurs professionnels

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1800 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20 % minimum du coût total du projet

Contact Service Politiques éducatives

Aude BECHARD-HUETTER Tél : 04.67.67.69.29 abechard-huetter@herault.fr



Possibilités de petits groupes d'élèves.

Proposition conçue et organisée par la Fédération Française du Bâtiment

Objectifs

- Faire découvrir la diversité des métiers du bâtiment.
- Outiller les collégiens en phase d'orientation scolaire sur les métiers en tension ou en émergence.

Modalités d'intervention

- Intervention d'un professionnel en classe pour présenter son secteur, métiers, environnement. (1H à 1H30).
- Visites de chantiers, de lycées d'enseignement professionnel et du CFA.
- Conception d'une maquette en réponse à une problématique donnée et réalisation d'une vidéo.
- Challenge entre les projets élaborés par les élèves lors d'une journée de regroupement en fin d'année et participation au tournoi sportif entre collégiens et apprentis du bâtiment.
- Ajustement du projet avec les intervenants de la Fédération Française du Bâtiment en amont.
- Engagement indispensable de l'établissement sur : l'assiduité aux visites, la participation au challenge.
- Le projet pourra être ajusté en fonction du nombre de collèges participants.

Intervenants

FFB, Professionnels du bâtiment, UNSS

Financement

Le Département prend en charge un coût forfaitaire de 600 € par établissement pour les frais de transport liés aux visites des chantiers/ lycées et au tournoi sportif.

Contacts

Service Politiques éducatives : Aude BECHARD-HUETTER Tél : 04.67.67.69.29 abechard-huetter@herault.fr

Fédération Française du Bâtiment : Stéphane RANC Tél : 04.67.58.58.08

Module Découverte des métiers de la forêt méditerranéenne, de ses ressources et de ses risques

Objectifs : Découvrir les spécificités de la forêt méditerranéenne, sensibiliser aux métiers liés à sa protection, à son aménagement et à la prévention des risques d'incendie.

- **Métiers de la prévention :** entretien des équipements DFCI - Brûlage dirigé - Surveillance des massifs forestiers et Intervention sur feux de forêt naissant - Intervention post intempéries
- **Tourisme vert, loisirs pleine nature, préservation de la biodiversité :** rando-pisteurs (entretien des itinéraires de randonnée)
- **Métiers de l'entretien et la préservation des espaces naturels :** entretien des itinéraires de randonnées, préservation de la biodiversité, surveillance des espèces envahissantes, préservation du petit patrimoine bâti.

Modalités d'intervention

Préparation et ajustement du projet selon les attentes de l'équipe pédagogique. Nécessité d'une préparation en amont avec les intervenants - déplacements recommandés sur les sites d'intervention. Collèges situés à proximité des sites d'intervention des Forestiers Sapeurs et des Rando-Pisteurs

Unités d'intervention des Forestiers Sapeurs

Cœur d'Hérault : Groupes de Bédarieux, Clermont-l'Hérault, Lodève, Lunas et Le Caylar

Est héraultais : Groupes de St-Mathieu-de-Trévières, St-Martin-de-Londres, Ganges, Castries, Courdonterral

Piémont Biterrois : Groupes de St-Pons-de-Thomières, St-Chinian, Olargues, Olonzac et Laurens

Groupes Rando-Pisteurs :

Ouest Hérault : St-Chinian, St-Pons-de-Thomières, Bédarieux

Est- Hérault : Lodève, St-André-de-Sangonis, St-Martin-de-Londres

Intervenants

Services du Département :

Animateur Unité des Service Forestiers Sapeurs (métiers de la prévention) et/ou Agent chargé de la gestion des espaces naturels (métiers de l'entretien et de la préservation des espaces naturels)

Financement

Prise en charge directe de l'intervention par le Département.

Aide aux frais de transport liés aux déplacements sur site. Montant maximum de 200 €.

Contacts

Service forestiers sapeurs du Département :

Richard GRANGONNET, Directeur DPVEN Tél : 04.67.57.41.38 et 06.72.34.47.21 rgrangonnet@herault.fr

Alexis JEAN, Chef de service DFCI Forestiers sapeurs Tél : 04.67.67.42.70 ajeau@herault.fr

David SALMON, Chef de service adjoint Tél : 04.67.57.42.96 et 06.85.71.80.22

Service Travaux PDIPR - Rando-Pisteurs :

Nicolas VALETTE, Chef du service travaux Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées - Rando-Pisteurs Tél : 04 67 67 40 34 nvalette@herault.fr

Sophie BRIOLA, Adjointe au chef de service Tél : 04 67 67 77 30 sbriola@herault.fr



Collèges situés en zone REP/REP+

Nombre de collèges bénéficiaires limité

Proposition conçue et mise en œuvre par l'Association FACE HERAULT

Objectifs

- Sensibiliser au monde de l'entreprise.
- Faire découvrir le secteur industriel et ses métiers
- Outiller les élèves en phase d'orientation scolaire sur les filières et les métiers en tension ou en émergence.

Modalités d'intervention

- Préparation du projet en amont avec l'association et implication de l'équipe éducative
- interventions de professionnels en classe par thématique pour présenter leur secteur, métier et leur environnement
- Utilisation d'outils innovants : le Cubtile, permettant de manipuler des images en 3D via un cube tactile, afin d'illustrer les propos du professionnel
- Thématiques traitées : Energie, Aéronautique, Agro-alimentaire, Informatique, Electricité, Traitement des eaux.

Financement

Intervenant financé par le Département dans le cadre d'une convention spécifique.
Arbitrage du Département et de la DSDEN au vu de l'ensemble des demandes déposées.

Contacts

FACE HERAULT Nadia CHEIKH Tél : 04.99.23.17.69 n.cheikh@fondationface.org

Service politiques éducatives Aude BECHARD-HUETTER Tél : 04.67.67.69.29 abechard-huetter@herault.fr

BIEN ÊTRE

Sport - Compétences Psychosociales - Alimentation

**2 projets maximum par collège avec un
sous-thème différent
+ 1 module (sous condition)**

Projet thématique à construire

Tous niveaux
collège

Objectifs

Les pratiques sportives favorisent plusieurs compétences :

- la prise d'autonomie individuelle
- la participation collective
- la coopération et la promotion des valeurs (solidarité, respect des règles, respect des autres)

Elles jouent un rôle majeur dans la promotion de la santé et dans l'éducation à la citoyenneté.

Cadre d'élaboration et critères d'éligibilité

Le projet doit s'appuyer sur le rôle éducatif et social des activités physiques et sportives afin de favoriser l'acquisition de comportements et de compétences favorables aux apprentissages et à l'équilibre personnel.

Une attention particulière sera portée aux projets en lien avec la dynamique « Génération 2024 ».

Leurs finalisations et leurs implantations pourront être élaborées en partenariat avec les éducateurs sportifs d'Hérault Sport.

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1800 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts

Accompagnement technique montage du projet : Hérault Sport

Frédéric MARTIN Tél : 04.67.67.38.00 frederic.martin@heraultsport.fr

Service Politiques Educatives : gestion administrative et financière

Aude BECHARD-HUETTER Tél : 04.67.67.69.29 abechard-huetter@herault.fr

Magali TOULOUSE Tél : 04.67.67.76.47 mtoulouse@herault.fr

Module Itinérance sportive SEGPA - Réseau vert

6^{ème} ou
5^{ème} SEGPA

Objectifs

- Fédérer la classe autour d'une action de socialisation à partir de la pratique du VTT sur le Réseau Vert du département.

Cadre d'élaboration, critères d'appréciation

- Obligation d'itinérance
- 3 nuitées de gîte en gîte
- Préparation en amont avec Hérault Sport et la Maison Départementale de l'Environnement
- Réalisation du projet dès septembre
- Implication des enseignants dont EPS.



Demande à déposer au plus tôt **avant le 29 juin** en vue d'une validation anticipée permettant la mise en œuvre du projet dès le début de l'année scolaire.

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1800 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20 % minimum du coût total du projet

Contacts

Hérault Sport : Accompagnement technique montage du projet

Frédéric MARTIN Tél : 04.67.67.38.00 frederic.martin@heraultsport.fr

Service Politiques éducatives : Gestion administrative et financière

Aude BECHARD-HUETTER Tél : 04.67.67.69.29 abechard-huetter@herault.fr

Magali TOULOUSE Tél : 04.67.67.76.47 mtoulouse@herault.fr

Projet thématique à construire

Objectifs

- Promouvoir le bien être et la santé globale en favorisant le développement des compétences psychosociales.
- Permettre aux collégiens de développer leurs aptitudes à vivre ensemble, gérer leur stress, réguler leurs émotions en renforçant leurs compétences psychosociales.

Cadre d'élaboration

Le projet permet de mettre en place des activités, visant à développer ou renforcer une à plusieurs aptitudes au regard du contexte propre à chaque établissement et des besoins des collégiens.

« Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. » (OMS)

10 aptitudes (regroupées par deux) à développer au cours de l'éducation et tout au long de la vie pour permettre l'adoption de comportements favorables à la santé et au bien-être :

Apprendre à résoudre des problèmes / Apprendre à prendre des décisions • Avoir une pensée créative / Avoir une pensée critique • Savoir communiquer efficacement / Être habile dans les relations interpersonnelles • Avoir conscience de soi / Avoir de l'empathie pour les autres • Savoir gérer son stress / Savoir gérer ses émotions

Critères d'appréciation

- Identification claire des compétences à développer
- Implication et mobilisation de l'équipe éducative, interdisciplinarité du projet, cohérence avec les pratiques pédagogiques
- Méthodes d'intervention participatives, expérientielles et valorisantes - présentation des supports utilisés
- Inscription du projet sur la durée
- Choix et qualité du ou des intervenants (une attention particulière sera portée sur le choix des intervenants en privilégiant les organismes agréés par l'Education Nationale)

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1800 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contact Service Politiques éducatives :

Magali TOULOUSE Tél : 04.67.67.76.47 mtoulouse@herault.fr

Attentif aux autres

4^{ème}
Nombre de collèges
limité

Programme conçu et mis en œuvre
par l' Association ASTREE

Objectifs

- Agir sur le climat scolaire, développer l'entraide et la solidarité.
- Susciter l'attention et l'écoute.
- Développer des compétences sociales.
- Prévenir les situations de repli, d'isolement et d'exclusion.

Astrée propose de susciter l'engagement de jeunes en faveur de leurs pairs et de partager avec eux des outils et des savoir-faire pour pouvoir agir tout en préservant leur propre intégrité.

Modalités d'intervention

- Intervention de bénévoles formés au programme national dans le collège
- Utilisation de supports pédagogiques conçus par l'association
- **Deux temps forts** : la sensibilisation des élèves de 4^{ème} et la mise en place d'un système d'accompagnement volontaire de jeunes par les autres élèves dès la 3^{ème}

Année 1 :

- ⇒ Sensibilisation des classes de 4ème à l'écoute et l'attention aux autres (2h par classe)
- ⇒ Appel à candidature et constitution d'un groupe d'élèves volontaires
- ⇒ Formation des jeunes volontaires au soutien de leurs pairs (2h)
- ⇒ Constitution d'une équipe d'adultes référents

Année 2 :

- ⇒ Mise en place des accompagnements
- ⇒ Supervision des élèves formés par l'équipe éducative et l'association (4 rencontres au moins par an)
- ⇒ Sensibilisation des nouvelles classes de 4ème pour assurer la continuité de l'action au sein du collège

Conditions préalables

- Portage du projet par une équipe éducative pluridisciplinaire (CPE, infirmière, enseignants ...)
- Sensibilisation de l'équipe éducative aux outils utilisés avec les élèves
- Engagement de l'équipe sur la durée
- Engagement de l'équipe sur les séances de formation et d'accompagnement
- Contact préalable avec l'association pour déterminer les capacités d'engagement sur le projet (nombre de collèges limité)

Financement

Intervention sans incidence financière pour le collège.

Prise en charge éventuelle des frais de restauration de(s) intervenant(s) de l'association si besoin.

Contacts

Association ASTREE : Monsieur Serge GARCIA Tél : 06 87 15 16 19 montpellier@astree.asso.fr -

Service Politiques éducatives : Magali TOULOUSE Tél : 04.67.67.76.47 mtoulouse@herault.fr

Projet thématique à construire

Objectifs

- Favoriser l'acquisition de comportements responsables et favorables à la santé.
- Le projet doit s'appuyer sur le rôle éducatif et social des habitudes de consommation alimentaire.

Cadre d'élaboration

Le projet permet une réflexion sur les problématiques sociétales ou de santé liées à l'alimentation : équilibre alimentaire, mal-bouffe, gaspillage alimentaire et solidarité. L'initiative des projets est laissée aux équipes éducatives.

Leurs finalisations et leurs implantations pourront être élaborées en partenariat avec la Maison de l'Environnement.

Critères d'appréciation

- Implication de l'équipe éducative et interdisciplinarité du projet
- Inscription du projet sur la durée
- Choix et qualité de ou des intervenants

Financement

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1800 €

Participation financière du collège :

Participation financière de l'établissement à hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts

Service Politiques éducatives

Aude BECHARD-HUETTER Tél : 04.67.67.69.29 abechard-huetter@herault.fr

Maison départementale de l'Environnement (ressources thématiques)

Béatrice Noizet Tél : 04.67.67.82.27 bnoizet@herault.fr

Jérôme Mauraisin Tél : 04.67.67.82.23 jmauraisin@herault.fr

SECURITE ROUTIERE

Sensibiliser les collégiens à leurs responsabilités d'usagers de la route
Modules sous conditions

Module Entretien et sécurité vélo

Collèges priorités : les établissements dont la flotte de vélos justifie l'intervention de contrôle et de révision des deux-roues

Intervenant : Lycée Pierre Mendès France**Objectifs**

- Entretien technique des vélos
- Sensibilisation à la pratique sécurisée.

Action citoyenne de responsabilisation des collégiens utilisant le vélo comme moyen de déplacement :

Modalités d'intervention

L'action se déroule dans l'enceinte des établissements retenus, et selon les possibilités d'intervention du Lycée Mendès France.

Les lycéens du pôle **EMTEC** (Electro-Mobilité, Technologie et Environnement du Cycle) et les 3^e Prépa-métier, encadrés par leurs professeurs, vérifient les vélos et les **NVEI** (Nouveaux Véhicules Electriques Individuels), des collégiens (éducation par les pairs).

Financement

Aide départementale : prise en charge financière de l'intervention dans le cadre d'une convention avec le Lycée Pierre Mendès France.

Participation du collège : il devra obligatoirement prendre en charge les repas et collations des lycéens (10 à 16) et de leurs enseignants (1 à 2).

Contacts**Lycée Pierre Mendès France :**

David COQUARD Tél : 06 83 01 61 05

Service Politiques éducatives :

Aude BECHARD-HUETTER Tél : 04.67.67.69.29 abechard-huetter@herault.fr

Objectifs

- Sensibilisation à la sécurité liée aux déplacements des jeunes sur la route (signalisation, deux roues, piétons)

Modalités d'intervention

Déroulement de l'action au sein de l'établissement

3 ateliers : Mobiligo (préparation à l'ASSR) / Nouvelles Mobilités / Vélo 10 erreurs

Modules interactifs basés sur l'échange et la participation des élèves .

Thèmes abordés : signalisation, réglementation et équipements EDPM et vélos

Intervenants

Association La Prévention Routière de l'Hérault – Comité de l'Hérault

Financement

Aide départementale : si validation de la demande, prise en charge financière de l'intervention par le Département.



La mobilisation de ce module doit obligatoirement passer par une demande AET.

Les demandes d'intervention adressées directement à l'Association : « La Prévention Routière de l'Hérault » ne seront pas recevables.

Contact

Pôle des routes et des mobilités

Service Exploitation et Sécurité routière:

Laurent RAYNAUD Tél : 04.67.67.70.42 sesr@herault.fr

**Module ROULEZ 4^{èmes} –
Prêt pour le cyclo****Objectifs**

- Sensibiliser aux bons comportements routiers les futurs conducteurs de deux-roues (motorisés ou non).

Modalités d'intervention

Déroulement de l'action au sein de l'établissement

Organisation selon le nombre d'élèves et de bénévoles.

2 ateliers : Mobiligo (préparation à l'ASSR) / Cyclo Expérience

Module interactif basés sur l'échange et la participation des élèves

Thèmes abordés : bons comportements et citoyenneté durant les déplacements piétons, deux roues, voiture, signalisation, études de cas sur la réglementation et l'accidentologie en cyclomoteurs

Intervenants

Association La Prévention Routière de l'Hérault – Comité de l'Hérault

Financement

Aide départementale : si validation de la demande, prise en charge financière de l'intervention par le Département.



La mobilisation de ce module doit obligatoirement passer par une demande AET .

Les demandes d'intervention adressées directement à l'Association : « La Prévention Routière de l'Hérault » ne seront pas recevables.

Contact

Pôle des routes et des mobilités

Service Exploitation et Sécurité routière

Laurent RAYNAUD Tél.04.67.67.70.42 sesr@herault.fr

Objectifs

- Sensibiliser aux bons comportements routiers les futurs conducteurs pour leur sécurité d'aujourd'hui et de demain.

Modalités d'intervention

Déroulement de l'action au sein de l'établissement

3 ateliers : Temps de réaction (réactionmètre)/ Les nouvelles mobilités/ Cyclo expérience

Modules interactifs basés sur l'échange et la participation des élèves.

Thèmes abordés : temps de réaction et distance de freinage / réglementation et équipements en EDPM / études de cas sur la réglementation et l'accidentologie en cyclomoteurs

Intervenant

Association La Prévention Routière de l'Hérault

Financement

Aide départementale : si validation de la demande, prise en charge financière de l'intervention par le Département.



La mobilisation de ce module doit obligatoirement passer par une demande AET .

Les demandes d'intervention adressées directement à l'Association : « La Prévention Routière de l'Hérault » ne seront pas recevables.

Contact

Pôle des routes et des mobilités

Service Exploitation et Sécurité routière:

Laurent RAYNAUD Tél : 04.67.67.70.42 sesr@herault.fr



6 ou 12 élèves maximum par collège proposés par le chef d'établissement

Objectifs

- Formation à l'obtention du titre obligatoire autorisant son titulaire à conduire un cyclomoteur à partir de 14 ans.
- Connaître les règles de circulation et de sécurité routière.
- Apprendre à partager l'espace routier en cyclomoteur ou scooter.

Modalités d'intervention

L'action se déroule au sein des établissements et sur la voie publique.

Favoriser les élèves issus de familles en difficulté économique ou sociale ou qui ont un projet réel d'usage du cyclomoteur.

Intervenants

Moto Ecole conventionnée par le Département

Financement

Aide départementale :

Si validation de la demande, prise en charge financière de l'intervention par le Département.

Contact

Pôle des routes et des mobilités

Service Exploitation et Sécurité routière

Laurent RAYNAUD Tél : 04.67.67.70.42 sesr@herault.fr

Module Théâtre d'intervention Sécurité routière



Nombre de collèges bénéficiaires limité à 4

Objectifs

- Sensibiliser aux dangers de la route.
- Prévenir les accidents.

Modalités d'intervention

A travers ce théâtre d'intervention, sous forme de saynètes, les élèves sont confrontés à la réalité des dangers de la route, que ce soit en deux roues ou en tant que piétons.

La CIA - Compagnie Internationale Alligator, intervient dans le cadre de son projet AGIR ACTEUR ET CITOYEN.

A l'issue de l'intervention un échange aura lieu avec des adhérents de la GEM, Groupe d'Entraide Mutuelle des traumatisés crâniens, association parrainée par l'AFTC LR.

Le témoignage des adhérents du GEM, volontaires pour ce projet, permet la rencontre de blessés et de jeunes qui n'ont pas pris conscience le plus souvent des dangers liés à l'usage des moyens de locomotion.

Les blessés ont des difficultés à maîtriser les émotions provoquées par l'évocation de leur douloureux parcours, mais le catalyseur, source de motivation, c'est l'espoir de la portée d'un message fort aux collégiens pour que l'accident n'arrive pas aux autres.

L'action se déroule au sein des établissements qui devront proposer une salle adaptée.

L'action nécessite un temps minimum de 2h (45 minutes de théâtre + 1 heure 15 minutes de débat avec l'association GEM et les acteurs)

Intervenants

La CIA : Compagnie Internationale Alligator

L'association GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle des traumatisés crâniens.

Financement

Aide départementale :

Si validation de la demande, prise en charge financière de l'intervention par le Département.



La mobilisation de ce module doit obligatoirement passer par une demande AET .

Les demandes d'intervention adressées directement à l'Association : « La Prévention Routière de l'Hérault » ne seront pas recevables.

Contact

Pôle des routes et des mobilités

Service Exploitation et Sécurité routière

Laurent RAYNAUD Tél : 04.67.67.70.42 sesr@herault.fr

ENVIRONNEMENT

Education - Développement durable

**3 projets thématiques (dont 1 à destination des publics spécifiques)
1 module (limité à 4 établissements maximum)**

Faire des collégiens des acteurs du développement durable, les sensibiliser au respect et à la préservation de l'environnement.

Accompagner les jeunes héraultais dans la transition écologique et climatique



Le service Maison départementale de l'environnement a pour vocation la sensibilisation et l'éducation à l'environnement des scolaires et du grand public pour un développement durable. C'est aussi un lieu de ressources et de conseils pour les enseignants.

Il coordonne l'ensemble des projets du dispositif AET « Environnement : éducation et développement durable » et soutient les collèges dans l'élaboration de leurs projets.

Il contribue à aider les collèges et à construire des actions

pérennes pour répondre à la circulaire EDD 2030 « Transition écologique » n° 2019-121 du 27-8-2019.

Construire son projet

La richesse des structures d'éducation à l'environnement dans l'Hérault permet de construire des projets d'une grande diversité qui répondent aux enjeux de la transition écologique : les milieux naturels (zones humides, milieux méditerranéens, espaces littoraux, espaces maritimes, forêt ...), la biodiversité, les paysages et l'aménagement du territoire, le changement climatique, l'alimentation, la pollution, les énergies, les déchets, les sciences en environnement ...

Le service Maison départementale de l'environnement **vous aide à trouver** des structures sur votre territoire.

Pour découvrir la richesse du réseau d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), l'annuaire des associations d'éducation à l'environnement de l'Hérault se trouve sur :

→ <http://coopere34.org/>, onglet « **L'ASSOCIATION** », puis « LES MEMBRES ».

Coopere34 (Coordination Pour l'Education Relative à l'Environnement sur les territoires héraultais) est la structure d'animation du réseau EEDD dans l'Hérault soutenue par le Département.

Avec une augmentation des températures moyennes de 0,4°C par décennie, l'Hérault est particulièrement touché par les changements climatiques. Comprendre les enjeux du changement climatique et leurs impacts dans notre vie quotidienne devient primordial.

Comprendre comment nous émettons des gaz à effet de serre (GES), nous interroge sur nos modes de vie et leurs impacts souvent insoupçonnés. Cumulé aux autres problématiques environnementales : la pollution de l'air, de l'eau, des sols, la déforestation, la perte de biodiversité, la surexploitation des ressources ..., le changement climatique nous invite à questionner nos habitudes de vie et nos consommations.

Géré au sein du Département de l'Hérault par le Service Observatoire Climatologie, Eau, Environnement et Littoral, l'**ODCEEL** est un dispositif de collecte, de sauvegarde, d'organisation, d'échange et de valorisation des données sur l'eau et l'environnement (odee.herault.fr). Il comprend notamment de nombreuses données sur la climatologie dans l'Hérault.

Objectifs

- Découvrir et comprendre comment son environnement est impacté par le changement climatique
- Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs de la lutte contre le changement climatique
- Mettre en place des actions en faveur du climat
- Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable : acquisition de savoirs et de comportements responsables
- Améliorer la connaissance du territoire départemental de ses enjeux au regard du changement climatique

Modalités

- Inscription du projet dans le thème présenté
- Action (s) devant se réaliser sur le territoire départemental
- Co-construction du projet avec une ou plusieurs structures d'éducation à l'environnement
- Valorisation des actions et des travaux des élèves auprès de tiers

Financement

- Financement des intervenants
- En cas d'abandon ou de réduction du projet, les sommes non utilisées seront récupérées par le Département, un titre de recettes sera émis.
- Aide financière complémentaire éventuelle pour le coût du transport
- Intervention possible de la Maison départementale de l'environnement sur certains projets en complément des intervenants associatifs



- Aucune fourniture ne sera prise en charge
- Le coût des droits d'entrées individuels (grottes, musée, aquarium...) n'est pas pris en charge.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Béatrice Noizet Tél : 04.67.67.82.27 bnoizet@herault.fr

Jérôme Mauraisin Tél : 04.67.67.82.23 jmauraisin@herault.fr

La biodiversité englobe toutes les espèces vivantes sur la Terre, leurs inter-relations ainsi que les différents gènes et écosystèmes. Cette biodiversité d'une grande richesse patrimoniale est aujourd'hui menacée par la surexploitation, la destruction et la fragmentation des habitats en particulier des zones humides, l'introduction d'espèces envahissantes ou encore les pollutions.

Comprendre le rôle de la biodiversité et l'importance de sa préservation est aujourd'hui indispensable si l'on souhaite pouvoir bénéficier de tous les avantages qu'elle nous procure.

L'être humain, dans sa manière d'agir, a un rôle majeur à jouer dans sa protection et sa conservation. Il est donc indispensable d'identifier notre rôle, et la manière dont il agit de façon positive ou négative sur celle-ci.

Le Département a engagé de nombreux projets en faveur de la **biodiversité** dans tous ses champs d'activités : le plan « **Abeille et pollinisateurs** », ainsi que des actions en faveur de certaines espèces telles que les chiroptères ou la cistude d'Europe, la prise en compte de la biodiversité dans le domaine agricole, dans l'aménagement du territoire ...

Objectifs

- Sensibiliser les élèves à la richesse de la biodiversité héraultaise
- Mettre en place des actions en faveur de la biodiversité
- Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs en faveur de la biodiversité
- Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable : acquisition de savoirs et de comportements responsables
- Découvrir et comprendre son environnement, améliorer sa connaissance du territoire départemental

Modalités

- Inscription du projet dans le thème présenté
- Action (s) devant se réaliser sur le territoire départemental
- Co-construction du projet avec une ou plusieurs structures d'éducation à l'environnement
- Valorisation des actions et des travaux des élèves auprès de tiers

Financement

- Financement des intervenants
- En cas d'abandon ou de réduction du projet, les sommes non utilisées seront récupérées par le Département, un titre de recettes sera émis.
- Aide financière complémentaire éventuelle pour le coût du transport
- Intervention possible de la Maison départementale de l'environnement sur certains projets en complément des intervenants associatifs



- Aucune fourniture ne sera prise en charge
- Le coût des droits d'entrées individuels (grottes, musée, aquarium...) n'est pas pris en charge.

Contact CD 34

Béatrice Noizet Tél : 04.67.67.82.27 bnoizet@herault.fr

Jérôme Mauraisin Tél : 04.67.67.82.23 jmauraisin@herault.fr

Avec ses 90 kms de côte, le [littoral héraultais](#) est principalement caractérisé par une succession de lagunes, séparées de la mer par des cordons de sable, souvent fragiles, les lidos. Ces lagunes sont des réservoirs de biodiversité et les écosystèmes sous-marins avec une dominante de fonds sableux sont également d'une grande richesse.

L'ensemble de ses ressources se fragilisent, se raréfient, et s'épuisent localement en raison de la pression urbaine et touristique qu'elles subissent. Une part importante de l'économie de l'Hérault repose sur le tourisme maritime. Les risques naturels littoraux sont connus depuis longtemps (risques submersion marine, érosion du trait de côte...) et l'effet de ces risques a été considérablement accru en raison de l'urbanisation et de l'impact des enjeux socio-économiques en bord de mer. Le littoral de l'Hérault subit de plus en plus les effets du changement climatique qui vont accroître sa vulnérabilité.

Objectifs

- Découvrir les richesses du littoral héraultais
- Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable : acquisition de savoirs et de comportements responsables
- Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs du développement durable
- Mettre en place des actions en faveur de l'environnement et du développement durable
- Découvrir et comprendre son environnement
- Améliorer la connaissance du territoire départemental

Modalités

- Inscription du projet dans le thème présenté
- Action (s) devant se réaliser sur le territoire départemental
- Co-construction du projet avec une ou plusieurs structures d'éducation à l'environnement
- Valorisation des actions et des travaux des élèves auprès de tiers

Financement

- Financement des intervenants
- En cas d'abandon ou de réduction du projet, les sommes non utilisées seront récupérées par le Département, un titre de recettes sera émis.
- Aide financière complémentaire éventuelle pour le coût du transport
- Intervention possible de la Maison départementale de l'environnement sur certains projets en complément des intervenants associatifs



- Aucune fourniture ne sera prise en charge
- Le coût des droits d'entrées individuels (grottes, musée, aquarium...) n'est pas pris en charge.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Béatrice Noizet Tél : 04.67.67.82.27 bnoizet@herault.fr

Jérôme Mauraisin Tél : 04.67.67.82.23 jmauraisin@herault.fr

Dans l'Hérault, 96% de l'eau du robinet provient du sous-sol. Une richesse géologique exceptionnelle, qui garantit la disponibilité d'une eau potable d'excellente qualité.

Le Conseil départemental veille à gérer et protéger cette précieuse ressource.

Les élèves sont aussi des acteurs écoresponsables dans la lutte contre le gaspillage et la pollution de l'eau.

Toutes les données collectées sont accessibles à tous sur le site de l'Observatoire Climatologie, Eau, Environnement et Littoral : odee.herault.fr.

Objectifs

- Comprendre l'impact de l'activité humaine sur la qualité et la quantité d'eau
- Réduire la consommation d'eau dans l'établissement
- Sensibiliser aux éco-gestes afin de les intégrer dans le quotidien de tous
- Mettre en place des actions en faveur de la gestion de l'eau dans le collège
- Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs du développement durable
- Améliorer la connaissance du territoire départemental

Modalités

- Inscription du projet dans le thème présenté
- Action (s) devant se réaliser sur le territoire départemental
- Co-construction du projet avec une ou plusieurs structures d'éducation à l'environnement
- Valorisation des actions et des travaux des élèves auprès de tiers

Financement

- Financement des intervenants
- En cas d'abandon ou de réduction du projet, les sommes non utilisées seront récupérées par le Département, un titre de recettes sera émis.
- Aide financière complémentaire éventuelle pour le coût du transport
- Intervention possible de la Maison départementale de l'environnement sur certains projets en complément des intervenants associatifs



- Aucune fourniture ne sera prise en charge
- Le coût des droits d'entrées individuels (grottes, musée, aquarium...) n'est pas pris en charge.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Béatrice Noizet Tél 04.67.67.82.27 bnoizet@herault.fr

Jérôme Mauraisin Tél 04.67.67.82.23 jmauraisin@herault.fr

Notre alimentation représente 20 à 30 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Plus d'un tiers de la surface terrestre émergée est dédié à la production d'aliments. L'agriculture et plus généralement l'alimentation ont des impacts souvent importants sur l'environnement (déforestation, désertification, pollution des eaux, etc.).

C'est une des premières causes de perte de biodiversité. En changeant quelques-unes de nos habitudes et surtout en s'attaquant à beaucoup de gaspillage et de pertes inutiles, on pourrait inverser la tendance. Ainsi un mode de consommation plus responsable, permettrait de minimiser les impacts négatifs sur la santé, sur l'environnement et de contribuer au développement durable (consommer des produits locaux, fruits et légumes de saisons, produits non-emballés, denrées issues d'un mode de production respectueux de l'environnement).

Objectifs

- Découvrir l'origine des aliments et les circuits courts
- Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable : acquisition de savoirs et de comportements responsables
- Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs du développement durable
- Mettre en place des actions en faveur de l'environnement et du développement durable
- Découvrir et comprendre son environnement
- Améliorer la connaissance du territoire départemental

Modalités

- Inscription du projet dans le thème présenté
- Action (s) devant se réaliser sur le territoire départemental
- Co-construction du projet avec une ou plusieurs structures d'éducation à l'environnement
- Valorisation des actions et des travaux des élèves auprès de tiers

Financement

- Financement des intervenants
- En cas d'abandon ou de réduction du projet, les sommes non utilisées seront récupérées par le Département, un titre de recettes sera émis.
- Aide financière complémentaire éventuelle pour le coût du transport
- Intervention possible de la Maison départementale de l'environnement sur certains projets en complément des intervenants associatifs



- Aucune fourniture ne sera prise en charge
- Le coût des droits d'entrées individuels (grottes, musée, aquarium...) n'est pas pris en charge.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Béatrice Noizet Tél : 04.67.67.82.27 bnoizet@herault.fr

Jérôme Mauraisin Tél : 04.67.67.82.23 jmauraisin@herault.fr

Axée sur la sensibilisation au développement durable et la lutte contre les gaspillages ainsi qu'à la protection des ressources naturelles, cette thématique invite chaque classe à mettre en place une ou plusieurs actions pour limiter son impact environnemental dans son collège.

Pour favoriser la réduction des déchets, il faut se questionner sur sa propre consommation afin de réduire le déchet à la source, et tendre vers le **Zéro déchet**. Ainsi nous pourrions réduire notre impact sur les ressources naturelles.

Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs de la « Prévention déchets » au sein de leur établissement et dans leur vie quotidienne.

Objectifs

- Réfléchir à sa consommation
- Mettre en place des actions en faveur de la réduction de déchets
- Faire des élèves des acteurs et des ambassadeurs de la prévention déchets
- Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable : acquisition de savoirs et de comportements responsables

Modalités

- Inscription du projet dans le thème présenté
- Action (s) devant se réaliser sur le territoire départemental
- Co-construction du projet avec une ou plusieurs structures d'éducation à l'environnement
- Valorisation des actions et des travaux des élèves auprès de tiers

Financement

- Financement des intervenants
- En cas d'abandon ou de réduction du projet, les sommes non utilisées seront récupérées par le Département, un titre de recettes sera émis.
- Aide financière complémentaire éventuelle pour le coût du transport
- Intervention possible de la Maison départementale de l'environnement sur certains projets en complément des intervenants associatifs



- Aucune fourniture ne sera prise en charge
- Le coût des droits d'entrées individuels (grottes, musée, aquarium ...) n'est pas pris en charge.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Béatrice Noizet Tél : 04.67.67.82.27 bnoizet@herault.fr

Jérôme Mauraisin Tél : 04.67.67.82.23 jmauraisin@herault.fr

Le réseau actuel des sites ENS, propriétés du Conseil départemental, est constitué de **110 sites ou domaines** soit plus de 9 000 hectares.

Les ENS ont pour objectifs :

- de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et les zones naturelles d'expansion des crues, et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels,
- d'être aménagés pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel.

Objectifs

- Découvrir les ENS héraultais, acquis et entretenus par le Département, et leurs enjeux spécifiques
- Comprendre le fonctionnement des milieux naturels, les habitats qu'ils offrent et les espèces qui y vivent, l'empreinte de l'Homme sur la Nature et la gestion équilibrée des milieux (agriculture, pastoralisme, gestion forestière...) intégrant les enjeux naturels des sites
- Sensibiliser les élèves à la richesse de l'ENS et à sa biodiversité
- Observer et comprendre l'évolution du paysage
- Découvrir et comprendre l'histoire d'un site en fonction de ses usages actuels ou passés
- Faire des collégiens de l'Hérault des acteurs de leur territoire et des ambassadeurs de la biodiversité au sein de leur établissement et dans leur vie quotidienne

Modalités

- Nombre de collèges bénéficiaires limité : **4 établissements**. Si nécessaire, arbitrage du Département et de la DSDEN au vu de l'ensemble des demandes déposées.
- **1 seul projet par collège**
- Identifier le site « [Espaces Naturels Sensibles](https://herault.fr/299-les-espaces-naturels.htm) » le plus proche de l'établissement (<https://herault.fr/299-les-espaces-naturels.htm>)
- Contact ci-dessous pour définir les interventions

Financement

- Priorité aux projets intégrant les mobilités douces ou durables (à pied, à vélo...) avec subvention départementale pour la réalisation des productions
- Autres modes de déplacement, étude selon territoire et projet pédagogique, subvention participation au transport.
- En cas d'abandon ou de réduction du projet, les sommes non utilisées seront récupérées par le Département, un titre de recettes sera émis.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Béatrice Noizet Tél : 04.67.67.82.27 bnoizet@herault.fr

Jérôme Mauraisin Tél : 04.67.67.82.23 jmauraisin@herault.fr

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- **Les Chemins de la Culture**
- **Le Goût de Lire**
- **Histoire et Mémoire**

LES CHEMINS DE LA CULTURE	LE GOÛT DE LIRE	HISTOIRE ET MEMOIRE
<p align="center">1 projet par parcours</p> <ul style="list-style-type: none"> * Collège au cinéma 6/5^{ème} et/ou 4/3^{ème} * Collège à la scène Tous niveaux * Les territoires de l'art contemporain 3^{ème} <p align="center">1 à 2 projets</p> <ul style="list-style-type: none"> * Collège et patrimoine Tous niveaux 	<p align="center">1 seul projet</p> <p align="center">Tous niveaux</p> <ul style="list-style-type: none"> * Dis-moi dix mots * BD ou Illustration * Conte ou écriture 	<p align="center">1 seul projet</p> <p align="center">parmi les 8 propositions</p> <ul style="list-style-type: none"> * Découverte du Moyen Âge * Première Guerre mondiale * Seconde Guerre mondiale * Patrimoine industriel local * Archives et alimentation * Archives et citoyenneté * A l'écoute des anciens * Hérault quelle histoire!
<p align="center">3 projets maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> * Projets de pratique artistique Tous niveaux * Re-création/ révéler l'espace Architecture/arts visuels 5^{ème} /4^{ème} 		
<p align="center">1 projet</p> <ul style="list-style-type: none"> * Résidence d'artiste au collège 2/3 classes 		
<p align="center">SUIVI</p> <p align="center">Direction de la Culture Service Education artistique et Développement culturel Cécile Maillot tél. 04 67 67 77 68 cmaillot@herault.fr</p>	<p align="center">SUIVI</p> <p align="center">Direction de la Lecture publique Service Transversalité Guillaume Marza tél. 04 67 67 36 37 gmarza@herault.fr</p>	<p align="center">SUIVI</p> <p align="center">Direction générale Archives Patrimoine et Mémoires Service des Actions culturelles et éducatives Brigitte Rambal tél. 04 67 67 37 58 brambal@herault.fr</p>

Coordination EAC : AET Les Chemins de la Culture, Goût de Lire, Histoire et Mémoire

Service Education artistique et Développement culturel / Direction de la Culture
Contact : cmaillot@herault.fr

LES CHEMINS DE LA CULTURE

Ce programme s'adresse sur le temps scolaire à des groupes classe

Nouveauté 2022-2023 : le tarif horaire intervenant est fixé à 52€ TTC

Proposé en partenariat avec la DRAC - Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'Éducation nationale.

**Accompagnement et suivi dans
l'élaboration de chaque projet**

Un nouveau tarif horaire des artistes - intervenants s'applique à 52 € TTC

➡ Parcours de sensibilisation - découverte

Ces 4 parcours s'inscrivent dans une démarche concertée, en collaboration avec des lieux culturels partenaires.

Ils bénéficient d'un accompagnement tout au long de leur mise en œuvre : découverte d'un lieu, rencontre avec des œuvres, des artistes et professionnels.

> **Collège au cinéma**, 6^{ème}/5^{ème} et 4^{ème}/3^{ème}

> **Collège à la scène**, tous niveaux

> **Collège et patrimoine**, tous niveaux

> **Les territoires de l'art contemporain**, 3^{ème}

Il est **impératif** qu'une prise de contact soit établie avec les lieux culturels partenaires **préalablement** au dépôt du projet AET pour s'assurer de sa faisabilité. L'inscription s'effectue **dans la limite des disponibilités d'accueil** de chaque partenaire et en fonction **de l'enveloppe budgétaire allouée**.
L'instruction des projets est conditionnée à cette étape préalable.

➡ Projet de pratique artistique

Le projet de pratique artistique mené sur le temps scolaire, est défini par les enseignants en partenariat avec un artiste, intervenant professionnel qualifié. Il permet d'expérimenter une pratique artistique dans de nombreux domaines : arts plastiques, photographie, audiovisuel, théâtre, cirque, danse et musique.

Re-création/ révéler l'espace

Architecture/Arts visuels

Ce dispositif vise à sensibiliser des collégiens à l'architecture.

Une approche basée sur une expérimentation pratique et artistique invite les élèves à interagir sur leur cadre bâti.

➡ Résidence artistique en collège

Projet sur mesure conçu en concertation avec le collège - Arts visuels

Contacts

CD34 - Service Gestion administrative et financière

Alain Gibaud tél. 04 67 67 78 80/agibaud@herault.fr - **Magali Guy** Tél. 04 67 67 63 61 mguy@herault.fr

CD34 -Service Education artistique et Développement culturel

Cécile Maillot, Cheffe de projet Education artistique et culturelle Tél. 04 67 67 77 68 cmaillot@herault.fr

Sophie Lecat, Cheffe du service Tél. 04 67 67 62 19 slecat@herault.fr

DSDEN, Direction Académique des services de l'Éducation nationale,

Benoit Achette Coordonnateur EAC du second degré Tél. 06 27 20 53 43 benoit.achette@ac-montpellier.fr

PARCOURS Collège à la scène

1 classe par collège
Tous niveaux

Objectifs

- Découvrir les arts vivants et du spectacle
- Aborder les différentes facettes du spectacle vivant par la découverte d'un lieu de diffusion, la rencontre avec une œuvre, l'échange avec des artistes et des professionnels de ce domaine.

Modalités

1. **Avant dépôt du projet** : prise de contact avec la direction de la Culture et le lieu culturel partenaire pour s'assurer des conditions de réalisation.
2. **Rencontre préparatoire** entre enseignant et service des publics du théâtre pour élaborer le parcours.
3. **Découverte du théâtre** par une visite guidée = 2 heures pour la classe
4. **Préparation ou prolongement à la représentation** avec un intervenant professionnel (2 heures) : comédien, metteur en scène
5. **Découverte du spectacle choisi**

Financement

Aide départementale au collège :

- La billetterie du spectacle choisi, plafonnée à 6 € par élève
- 60% des frais de transports élèves, plafonnés à 350 €
- L'intervention d'un professionnel en classe, à hauteur de 156€

Participation financière du collège :

- Financement complémentaire du transport des élèves
- Eventuellement, le complément du coût de la billetterie : au-delà des 6 € par élève

Lieux partenaires

<p>Montpellier Théâtre des 13 Vents CDN Montpellier Contact : Rolande Le Gal Tél : 04 67 99 25 12/rolandegal@13vents.fr</p> <p>Domaine D'O - Montpellier 3M Contact : Emmanuelle Rousseau Tél : 06 30 05 91 24/relation.publique@domainedo.fr</p> <p>Théâtre Jean Vilar Contact : Anne-laure Loubris Tél : 04 34 46 68 65 anne-laure.loubris@ville-montpellier.fr</p> <p>Suivi de projet CDN, Domaine d'O et théâtre J. Vilar Aurélie Willaume Tél : 04 67 67 32 99 / awillaume@herault.fr</p>	<p>Sète TMS Théâtre Molière Scène nationale Archipel de Thau Contact : Marine Lacombe Tél : 04 67 18 53 22 / marinelacombe@tmsete.com</p> <p>Béziers Scène de Bayssan – EPIC Hérault Culture Contact : Clémentine Marcet Tél : 04 67 28 97 48 Tél : 06 09 07 09 35 /cmarcet@herault-culture.fr</p> <p>Clermont l'Hérault Le Sillon, scène conventionnée art en territoire Contact : Elsa Schirmer Tél : 04 67 88 00 10/ e.schirmer@cc-clermontais.fr</p> <p>Suivi de projet TMS, Scène de Bayssan et Le Sillon Frédérique Vernet Tél : 04 67 67 58 72 / fvernet@herault.fr</p>
--	--

PARCOURS Collège au cinéma

1 à 2 classes par collège
6^{ème} / 5^{ème}
et/ou 4^{ème} / 3^{ème}**Objectifs**

- Elargir et enrichir l'approche des arts cinématographiques par les élèves en suscitant leur curiosité et leur regard critique
- Découvrir en salle de cinéma, une sélection de trois œuvres cinématographiques diversifiées et présentées dans leur format d'origine
- Rencontrer des spécialistes et professionnels du cinéma lors de deux séances d'atelier en classe.

Modalités

1. **Avant dépôt du projet** : prise de contact avec Les Chiens Andaloux pour s'assurer des conditions de réalisation
2. **Formation** des enseignants
3. **Projections de trois films en salle de cinéma**, dossier pédagogique fourni au préalable
La sélection des films répond à 2 niveaux de classes : 6^e/5^e - 4^e/3^e
4. **4h d'ateliers thématiques en classe** qui complètent les projections :
2h d'analyse filmique / 2h de rencontre avec un professionnel du cinéma.

Financement**Aide départementale au collège :**

- 60% des frais de transport des élèves, plafonnés à 350 €
- L'atelier d'analyse filmique (en classe) : 2h d'intervention d'un professionnel, soit 104 €
- L'atelier de rencontre avec un professionnel du cinéma (en classe) : 2h, soit 104 €

Participation financière du collège :

- Entrées au cinéma, soit 7,50 € par élève : 3 x 2.50 € par séance
- Financement complémentaire des transports des élèves
- Frais de déplacements des deux intervenants professionnels

Formation des enseignants

Le Rectorat organise avec Les Chiens Andaloux une journée de formation spécifique destinée aux enseignants inscrits dans le parcours.

Coordination

Association Les chiens Andaloux /Cinéma diagonal

Contact : Elsa Bressand Tél : 04 67 58 89 47 e.bressand@cinediagonal.com

Suivi de projet

Gilles Navarro, Conseiller Arts visuels Tél. 04 67 67 32 95 gnavarro@herault.fr

**PARCOURS Les territoires
de l'art contemporain**1 classe par collège
Niveau 3^{ème}**Objectifs**

- Découvrir et se familiariser avec un lieu de création et de diffusion d'art contemporain
- Aborder des œuvres originales et des esthétiques différentes
- Rencontrer et échanger avec des artistes et des professionnels des Arts visuels

Modalités

1. **Avant dépôt du projet** : prise de contact avec le lieu culturel partenaire envisagé pour s'assurer des conditions de réalisation
2. **Rencontre préparatoire** entre professeur et service des publics du lieu pour élaborer le programme
3. **Découverte du lieu** : visite guidée et médiation autour des œuvres. Durée : 2h à 2h30
4. **Rencontre avec un artiste** associé au lieu partenaire. Durée : 2 h en classe

Financement**Aide départementale au collège :**

- Coût forfaitaire classe pour la visite : MRAC 35 € / CRAC, FRAC et MO.CO. Panacée (gratuité) .
- 60 % des frais de transports des élèves plafonnés à 200 €
- Intervention de l'artiste associé en classe : 156€

Participation financière du collège :

- Financement complémentaire du transport des élèves
- Coût abonnement du collège à MO.CO. (Hôtel des Collections) : 30€ pour les collèges hors Métropole

Lieux partenaires**Suivi de projet** Gilles Navarro, Conseiller Arts visuels Tél. 04 67 67 32 95 gnavarro@herault.fr**Montpellier****FRAC Fonds Régional d'Art Contemporain**Gaëlle Saint Cricq, Chargée des publics
Tél. 04 11 93 11 64 / se@frac-om.org**MO.CO. Montpellier Contemporain****Panacée et Hôtel des Collections**Fanny Berquière, Chargée des publics scolaires
Tél. 04 99 58 28 05 / fannyberquiere@moco.art**Sérignan****MRAC Musée Régional d'Art Contemporain**Anais Bonnel, Chargée du service éducatif et de la communication numérique
Tél. 04 67 74 89 69 / anais.bonnel@laregion.fr**Sète****CRAC Centre Régional d'Art Contemporain**Vanessa Rossignol, Responsable du service des publics
Tél. 04 67 74 89 69 / vanessa.rossignol@laregion.fr

PARCOURS Collège et patrimoine

1 classe / projet
2 projets max
par collège

Objectifs

- Eveiller l'intérêt des élèves à l'archéologie et au patrimoine culturel du département de l'Hérault
- Découvrir un lieu patrimonial : site archéologique, monument, musée, village, pays d'art et d'histoire
- Comprendre son histoire grâce à une visite approfondie du site.

Modalités

1. **Avant dépôt du projet** : prise de contact avec le lieu culturel partenaire pour s'assurer de sa faisabilité.
2. **Préparation du projet** : adaptation des contenus de la visite au projet pédagogique, l'organisation de la journée s'anticipe avec les services des publics et/ou les professeurs missionnés des services éducatifs partenaires.
3. **Découverte du lieu** : lors d'une journée, visite guidée de 2h et atelier pédagogique de 2h animés par le service éducatif.
4. **Valorisation du projet** : synthèse et restitution libre et définies par chaque enseignant.

Financement

Aide départementale au collège :

- Montant de la prestation du service éducatif (visite du site et atelier pédagogique) limité à 8 € par élève.
- 60 % des frais de transport des élèves : aide plafonnée à 200 €.

Participation financière du collège :

- Financement complémentaire du transport des élèves.
- Possibilité de compléter la prestation du service éducatif au-delà des 8€ par élève.

Suivi de projet

Catherine Ferras : service Patrimoine, tél. 04 67 67 69 03 / cferras@herault.fr

Lieux partenaires

<p>Agde Musée de l'Ephèbe et d'archéologie sous-marine J-F Castan, responsable des services des publics du musée de l'Ephèbe et du musée Agathois, Tél. 04 67 01 03 12 ou 04 67 94 92 54 jean-francois.castan@ville-agde.fr</p>	<p>Murviel-lès-Montpellier Site archéologique du Castellas- Musée Paul Soyris- Service des publics : museearcheo@murviel.fr Professeur référent : nicolas-thierry.de-craene@ac-montpellier.fr</p>
<p>Agde Musée Agathois Jules Baudou d'arts et traditions populaires J-F Castan, responsable des services des publics du musée de l'Ephèbe et du musée Agathois, Tél. 04 67 01 03 12 ou 04 67 94 92 54 jean-francois.castan@ville-agde.fr</p>	<p>Nissan-lez-Ensérune Ensérune, oppidum et musée archéologique Tél. 04 67 32 60 35 - réservations enserune@monumentsnationaux.fr <i>Chargé(e) des publics (en cours de recrutement)</i> Professeur référent : laurent.galy@ac-montpellier.fr</p>
<p>Gignac Service éducatif Vallée de l'Hérault (SE de territoire) Marie Cristiani, chargée du patrimoine archéologique service.educatif@saintguilhem-valleeherault.fr Professeur référent : sylvie.cazaux@ac-montpellier.fr</p>	<p>Pézenas Pays d'Art et d'Histoire Office de Tourisme Cap-d'Agde-Méditerranée Christine Personnaz, responsable du SE, Tél. 06 72 28 15 57 missionpah@capdagde.com Professeur référent : denis.ruff@ac-montpellier.fr</p>
<p>Lattes Site archéologique Lattara - Musée Henri Prades Nathalie Cayzac, Anne-Claire Labouille-Soulages, Florence Mourot, médiatrices du SE Tél. 04 67 99 77 24 ou 04 67 99 77 26 museelattes.publics@montpellier3m.fr Professeur référent : nicolas-thierry.de-craene@ac-montpellier.fr</p>	<p>Quarante Centre d'arts et du patrimoine du Domaine de Roueïre Service éducatif Patrimoine Sud-Hérault (SE de territoire) Marjory Clément, responsable du SE Tél. 04 67 93 89 54 / education@cc-sud-herault.fr Professeur référent : jean-marc.bagnol@ac-montpellier.fr</p>
<p>Lodève Service éducatif musée-patrimoine Myriam Chollet, responsable du SE : 04 11 95 02 16 scolaires.museepatrimoine@lodevoisetlarzac.fr Professeurs référents : Collections, expositions beaux-arts du musée et patrimoine : patrick.pitie@ac-montpellier.fr Collections scientifiques du musée : patrice.cazes@ac-montpellier.fr</p>	<p>Vailhan Centre de ressources Muriel Aleu, Tél. 04 67 24 80 11 cr.vailhan@free.fr</p>
<p>Loupian Musée gallo-romain Villa-Loupian Julien Fargier du SE, Tél. 04 67 18 68 18 j.fargier@agglopole.fr villaloupian@agglopole.fr Professeur référent : fabienne.cazassus@ac-montpellier.fr</p>	<p>Villetelle Musée et site archéologique d'Ambrussum Emilie Beaudon, responsable du SE, Tél. 04 67 02 22 33 e.beaudon@paysdelunel.fr Professeur référent : karine.roger@ac-montpellier.fr</p>

PROJET de Pratique artistique

3 projets par
collège max**Objectifs**

- Expérimenter, s'initier ou approfondir une forme de pratique artistique, avec sa classe
- Pratiquer dans le cadre d'un atelier mené par des artistes professionnels.

Les champs concernés relèvent des Arts plastiques, Arts visuels et Arts du spectacle.

Le projet peut impliquer une équipe pédagogique pluridisciplinaire et associer plusieurs classes.

Modalités

- s'inscrire dans le projet d'établissement
- conçu par un ou des enseignants, le projet s'appuie sur une démarche partenariale impliquant un ou des artistes intervenants
- présenter clairement les objectifs visés, la durée d'intervention nécessaire à sa réalisation, les conditions de mise en œuvre et de valorisation envisagées. Les séquences d'intervention sont à minima de 2 h consécutives.
- le budget prévisionnel doit être équilibré et prendre en compte une participation du collège au financement du coût d'intervention nécessaires au projet.

Une priorité sera donnée aux projets de pratiques artistiques incluant de manière effective les élèves ULIS. Ces projets pourront bénéficier d'une bonification du volume horaire.

Financement**Aide départementale au collège :**

- Financement des heures d'interventions des artistes au coût horaire de **52 € TTC**.
- Frais de déplacement de(s) intervenant(s) : **0,29 € /km** à compter de 25 kms aller, plafonnés à 310 €.

Nouveaux
tarifs**Participation financière du collège :**

- A hauteur de 20% minimum du coût d'interventions nécessaires au projet

Intervenants

Les artistes proposés doivent être reconnus pour leurs compétences et capacités d'interventions auprès des collégiens et attester d'une démarche professionnelle de création / diffusion récente.

Les Conseillers culturels vous accompagnent dans vos projets et le choix des artistes intervenants

- Arts plastiques et visuels	Gilles Navarro	Tél. 04 67 67 32 95 / gnavarro@herault.fr
- Danse	Françoise Heulin	Tél. 04 67 67 70 37 / fheulin@herault.fr
- Musiques actuelles	Guilhem Trébuchon	Tél. 04 67 67 75 89 / gtribuchon@herault.fr
- Musique classique et chant	Stéphane Durand	Tél. 04 67 67 76 73 / stdurand@herault.fr
- Théâtre et cirque		

Aurélie Willaume

Tél. 04 67 67 32 99 / awillaume@herault.fr

Pour les collèges de Montpellier 3 M,
Pays de l'Or et de Lunel, Grand Pic Saint Loup,
Gangeois et Vallée de l'Hérault.

Frédérique Vernet

Tél. 04 67 67 58 72 / fvernet@herault.fr

Pour les collèges du Biterrois, Haut Languedoc
Ouest héraultais, Hérault Méditerranée, Bassin
de Thau, Clermontais et Lodévois.

RE-CREATION, REVELER L'ESPACE

5^{ème} et 4^{ème}
1 classe / collège
3 collèges max**Objectifs**

- Introduire une culture architecturale dans le collège
- Favoriser le dialogue entre professionnels de l'architecture et artistes issus des Arts visuels
- Sensibiliser les classes à l'environnement architectural de leur collège
- Développer un projet éphémère dans l'espace du collège.

Modalités

1- **Avant le dépôt du projet** : contact préalable avec le Conseiller Arts visuels au Département qui s'assure des conditions de réalisation avec le CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement .

2- **6 heures de sensibilisation** (3 fois 2 heures) à l'architecture et au cadre de vie du collège (analyse et ressenti des espaces) conduite par le C.A.U.E en relation étroite avec les enseignants porteurs du projet.

3- **Phase de réalisation** : menée avec un artiste tout au long du processus

- 10 heures de définition du projet de transformation : en s'appuyant sur ce travail préparatoire, un artiste plasticien / photographe / vidéaste définira avec la classe concernée le projet de transformation éphémère d'un espace du collège
- 10 heures de réalisation du projet en relation avec l'artiste
- 4 heures de finalisation et restitution du projet.

Conditions :

- Choix de l'intervenant en concertation avec le conseiller arts visuels .
- Priorité donnée au renouvellement des collèges bénéficiaires
- Implication d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire dans le projet

Financement**Aide départementale au collège :**

- Financement des heures d'interventions de l'artiste au coût horaire de 52 € TTC
- Frais de déplacement de l'artiste (0,29 €/km à compter de 25 kms aller, plafonnés à 310 €)
- Participation aux frais techniques de réalisation dans la limite de 700 €

Participation financière du collège :

- Participation à la charge du collège à minima de 300 € : frais techniques de réalisation

Re-création est comptabilisé dans la limite des 3 projets artistiques par collège

Suivi de projet : Gilles Navarro - Conseiller Arts visuels Tél. 04 67 67 32 95 gnavarro@herault.fr

Partenaire associé CAUE : A.M. Llanta, architecte et urbaniste, responsable culture et pédagogie

Tél. 04 99 13 37 00 anne-marie.llanta@caue34.fr

Résidence d'artiste au collège
ARTS VISUELS2/3 classes
impliquées
2 collèges max**Objectifs**

- Proposer à un artiste plasticien professionnel de mener un travail de création au sein du collège
- Mettre en relation son travail de création avec le projet d'établissement par des actions artistiques et pédagogiques croisées
- Favoriser des moments d'échange et d'expression avec les élèves et un artiste en phase d'expérimentation.
- Diversifier les approches : workshops, discussions, analyse et documentation du travail en cours

La finalité du projet réside dans la transformation du regard et le développement de l'esprit critique des élèves confrontés au processus de création.

Modalités

- Public : 2 à 3 classes
- Pendant la résidence, organisation d'un temps de création préservé pour l'artiste (2/3) et de médiation entre l'artiste et les classes (1/3)
- Durée : 3 semaines

La résidence peut donner lieu à des réalisations mais ces dernières n'ont pas vocation à être pérennes.

Conditions de mise en œuvre

Une **prise de contact** avec le Département est le préalable **indispensable** pour définir le projet de résidence **au plus tard à la mi juin 2022**.

- Engagement de la direction du collège et implication d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire
- Souplesse d'organisation des EDT des classes, pendant la résidence pour favoriser la dynamique de projet.
- Capacité d'hébergement et d'accueil de l'artiste sur la durée de la résidence dans une démarche collective d'hospitalité
- Mise à disposition d'un espace de travail adapté à l'accueil de l'artiste et dédié durant toute la résidence.

Sélection des artistes en résidence

- Appel à candidatures auprès d'artistes de l'Hérault dans le domaine des Arts visuels, communiqué par le Département
- Choix concerté entre le collège, son équipe et la Direction de la Culture
- Adéquation entre le projet de création et le contexte du collège

Financement

Aide départementale au collège : 3000 € pour l'artiste consacrés au travail de création, aux actions de médiation, à l'achat de matériel et aux frais de restauration (hors midi).

Participation financière du collège :

- Prise en charge des repas de midi de l'artiste
- Mise à disposition d'un lieu d'hébergement pour l'artiste, sur place / à proximité ou prise en charge des frais de déplacements (500 € max)
- Frais techniques annexes hors création. Accompagnement logistique et technique si besoin.

Suivi de projet : Gilles Navarro, Conseiller arts visuels Tél. 04 67 67 32 95 gnavarro@herault.fr

COLLEGES EN TOURNEE : 12^{ème} édition

Information
en complément
des AET

Le principe

Une proposition scénique originale. Des créations contemporaines.

Une forme artistique conçue spécifiquement pour la classe. Des ressources pédagogiques.

Chaque projet, renouvelé chaque année, est coordonné par la direction de la Culture avec les théâtres partenaires.

Il donne lieu à :

- une rencontre en amont de l'équipe artistique avec les enseignants ;
- des représentations et temps d'échanges avec les élèves ;
- des ateliers de pratiques en classe.

68 représentations par an. Deux classes par collège. Une représentation par classe. 4 tournées par an.

Niveau : 6^{ème}/5^{ème} ou 4^{ème}/3^{ème}.

Calendrier : début des tournées à partir d'octobre.

Contacts pour candidater/Coordination	
Direction de la Culture / Cheffes de projet théâtre en collèges	
Frédérique Vernet fvernet@herault.fr tél. 04 67 67 58 72	Aurélie Willaume awillaume@herault.fr tél. 04 67 67 32 99
Lieux partenaires	
Le Théâtre Molière de Sète - Scène nationale de l'Archipel de Thau	Le Théâtre les 13 Vents – CDN de Montpellier
Scène de Bayssan Béziers - EPIC Hérault Culture	
Le Théâtre le Sillon – Scène conventionnée Art en Territoire à Clermont l'Hérault et dans le Clermontais	

LE GOÛT DE LIRE

Ce programme s'adresse sur le temps scolaire à des groupes classe
Nouveauté 2022-2023 : le tarif horaire intervenant est fixé à 60 € TTC

Accompagnement et suivi dans
l'élaboration de chaque projet

Trois modules au choix

- **BD ou Illustration** : de la 6^{ème} à la 3^{ème} avec 12 h d'intervention
- **Dis-moi 10 mots** : de la 6^{ème} à la 3^{ème} avec 20 h d'intervention
- **Conte ou écriture** : de la 6^{ème} à la 3^{ème} avec 12 h d'intervention

Ces 3 parcours s'inscrivent dans une démarche concertée avec le professeur documentaliste et bénéficient d'un accompagnement par le coordinateur du dispositif le « Goût de lire ».

Contact conseillé avant le dépôt du projet et au moment du choix de l'intervenant.

Ces projets se déroulent sur le temps scolaire.

Nouveauté : le taux horaire est de 60 €/h TTC pour les auteurs intervenants.

Le nombre de collègues bénéficiaires est limité au vu de l'ensemble des projets déposés.

Contacts

CD34 - Service Gestion administrative et financière

Alain Gibaud Tél. 04 67 67 78 80 agibaud@herault.fr - Magali Guy Tél. 04 67 67 63 61 mguy@herault.fr

CD34 - Service Transversalité

Suivi : Guillaume Marza Coordinateur du dispositif le « Goût de lire »

Tél. 04 67 67 36 37 gmarza@herault.fr

DSDEN - Direction Académique des services de l'Education nationale

Benoit Achette, Coordonnateur EAC du second degré

Tél. 06 27 20 53 43 benoit.achette@ac-montpellier.fr

Conte ou Ecriture

Tous niveaux
1 classe par collège

Objectifs

- Construire un projet avec un artiste qui apporte ses connaissances et son savoir-faire
- Permettre aux élèves de s'initier au conte sous une forme d'écriture et/ou d'oralité.

Modalités

Echanges préparatoires entre l'enseignant et l'intervenant pour élaborer le projet :

- séances de 2 heures consécutives préconisées
- implication du professeur-documentaliste et d'un ou plusieurs professeurs dans le cadre des ateliers production attendue de la part des élèves

Financement

Aide départementale au collège :

- Financement des 12 heures d'intervention de l'artiste à hauteur de 720 € (60 € x 12h) et prise en charge des frais de déplacement à hauteur de 0,29 €/km à compter de 25 km aller, plafonnés à 310€ maximum

Participation financière du collège

- À l'acquisition de fournitures ou de séances supplémentaires dans le cadre des ateliers, à hauteur de 20% minimum du coût d'interventions nécessaires au projet

Intervenants

Artiste professionnel reconnu pour ses compétences et capacités d'interventions auprès des collégiens.

Contact

Suivi : Guillaume Marza, Coordinateur Goût de lire

Tél. 04 67 67 36 37 gmarza@herault.fr

BD ou IllustrationTous niveaux
1 classe par collège**Objectifs**

- Proposer des ateliers d'adaptation, de réinterprétation et de mise en dessin de textes littéraires
- A partir d'un texte de littérature jeunesse contemporaine, d'un texte de littérature classique ou d'une bande-dessinée
- Apporter connaissances du métier et savoir-faire d'un illustrateur jeunesse et de bande-dessinée
- Faciliter le travail de productions des élèves dans le but d'une réalisation commune qui pourra donner lieu à une exposition au sein du collège

Modalités

Echanges préparatoires entre le professeur et l'intervenant pour élaborer le projet :

- séances de 2 heures consécutives préconisées,
- implication du professeur-documentaliste et d'un ou plusieurs professeurs dans le cadre des ateliers,
- production attendue de la part des élèves.

Financement

Aide départementale au collège :

- Financement des **12 heures d'intervention** de l'artiste à hauteur de **720 €** (60 € x 12h) et prise en charge des **frais de déplacement** à hauteur de 0,29 €/km à compter de 25 km aller, plafonnés à **310 €** maximum

Participation financière du collège :

- À l'acquisition de fournitures ou de séances supplémentaires dans le cadre des ateliers à hauteur de 20% minimum du coût d'interventions nécessaires au projet.

Intervenants

- Reconnu pour ses compétences et capacités d'interventions auprès des collégiens
- Il doit avoir publié au moins une œuvre dans une maison d'édition

Contact

Suivi : Guillaume Marza, Coordinateur du Goût de lire

Tél. 04 67 67 36 37 gmarza@herault.fr

Dis-moi 10 mots

Tous niveaux
1 classe par collège**Objectifs**

- Associer un auteur romancier, poète, scénariste... et un artiste photographe, artiste plasticien ou numérique, comédien, metteur en scène...
- Autour des 10 mots sélectionnés par la « Caravane des Dis-mots ».
- S'appuyer sur ces **10 mots** pour **créer un objet artistique singulier**

Modalités

- Un temps d'écriture de 10 h avec l'intervenant associé à un autre temps de création :
 - Ecriture et art plastique
 - Ecriture et photographie
 - Ecriture et mise en voix (théâtre/Slam/musique)
- Echanges préparatoires entre le professeur et les intervenants pour élaborer le projet :
- **10 h d'écriture** menées **par l'auteur en collaboration avec l'équipe pédagogique**,
- Une séance commune programmée avec **les deux artistes**, à mi-parcours qui permet le relais du projet avec le **second intervenant** qui assure également **10 h d'intervention**
- Des séances de 2 h consécutives préconisées
- Une implication du professeur documentaliste et d'un ou plusieurs professeurs dans le cadre des ateliers
- Une production attendue de la part des élèves

Financement**Aide départementale au collège :**

- Financement des **20 heures** d'intervention des artistes à **hauteur de 1 120 €** : 60 € x 10 h pour l'auteur et 52 € x 10 h pour l'artiste
- Prise en charge des **frais de déplacement** à hauteur de 0,29 €/km à compter de 25 Km aller, plafonnés à **310 €** maximum.

Participation financière du collège :

- À l'acquisition de fournitures ou de séances supplémentaires dans le cadre des ateliers, à hauteur de 20% minimum du coût d'interventions nécessaires au projet.

Intervenants

- Reconnus pour leurs compétences et capacités d'interventions auprès des collégiens

Contact

Suivi : Guillaume Marza, Coordinateur du Goût de lire

Tél. 04 67 67 36 37 gmarza@herault.fr

HISTOIRE ET MÉMOIRE

1 seul projet par collège à choisir parmi 8 thématiques

Découverte du Moyen Âge

Niveau 5^{ème}**Objectifs**

- Mettre en contact les élèves avec des documents originaux illustrant localement la période étudiée
- Initier à une pratique artistique représentative d'un savoir-faire au Moyen Âge.
- Favoriser l'accès au Patrimoine historique bâti et la pratique artistique

Modalités**Module au choix :**

- **Module 1** : atelier interactif aux Archives départementales avec possibilité de perfectionnement avec un intervenant artistique en classe
- **ou Module 2** : atelier interactif aux Archives départementales/visite d'un site patrimonial héraultais

Intervenants

- Association du papyrus au parchemin, intervenant Michel Redal
- Guides de l' Abbaye de Valmagne Tél. 04 67 78 06 09
- Service éducatif de la Vallée de l'Hérault pour la visite de Saint Guilhem le désert et de son abbaye.

Financement

L'aide départementale totale plafonnée à 1000 € par collège porte sur :

- les frais de transport liés aux déplacements au Domaine départemental de *Pierresvives* plafonnés à 500 €
- les frais de transport et d'entrées liés aux déplacements sur site patrimonial plafonnés à 400 €
- les frais de déplacement d'un intervenant en classe à 0,29 € du Km plafonnés à 130 €
- les frais d'un intervenant plafonné à 10 h X 52 €

Contact

Brigitte Rambal Tél. 04 67 67 37 58 brambal@herault.fr

La Première Guerre mondiale

Niveau 3^{ème}**Objectifs**

- Proposer un ensemble d'activités et de supports à destination des collégiens
- Faciliter la découverte et l'enseignement de la Première Guerre mondiale.
- Croiser différentes ressources pédagogiques : archives, objets, patrimoine et pratique artistique

Modalités

Un atelier interactif aux Archives départementales au choix entre les thématiques suivantes :

- Affiches de propagande
- Le monument aux morts, une œuvre d'art ?
- Paroles intimes de poilus avec un travail sur la correspondance
- Possibilité d'intervention d'un artiste en classe ou autour du monument aux morts dans le cadre d'une pratique artistique en lien avec le thème choisi

Intervenants

Nous vous accompagnons dans votre recherche d'intervenants

Vous pouvez faire appel aux ressources documentaires :

ONACVG Office national des anciens combattants et victimes de guerre de l'Hérault

311 avenue Massén CS 79551, 34 961 MONTPELLIER Cedex 2

Tél. 04 67 16 59 30

Financement

L'aide départementale plafonnée à 1000 € par collège porte sur :

- les frais de transport au Domaine départemental de *Pierresvives* plafonnés à 500€
- les frais de déplacement d'un intervenant en classe à 0,29 € du Km plafonnés à 130 €
- les frais d'un intervenant plafonné à 10 h X 52 €

Contact

Brigitte Rambal Tél. 04 67 67 37 58 brambal@herault.fr

La Seconde Guerre mondiale et la Retirada

Niveau 3^{ème}

Objectifs

- Proposer un ensemble d'activités et de supports à destination des collégiens
- Faciliter la découverte et l'enseignement de la Seconde Guerre mondiale.
- Croiser les différentes ressources pédagogiques : archives, objets, patrimoine et pratique artistique

Modalités

Module au choix :

- **Module 1** : atelier interactif aux Archives départementales à Pierresvives et visite d'un lieu patrimonial : Le Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation (CRHRD), Castelnau-le-Lez. Découverte de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale à partir des archives : témoignages oraux, presse locale, affiches, documents administratifs, archives privées et visite du CRHRD. Plusieurs thématiques proposées dont celle du Concours National de la Résistance et de la déportation.

La thématique de la Retirada est également proposée aux Archives départementales associée à la visite d'un lieu mémorial.

- **Module 2** : atelier interactif aux Archives départementales à Pierresvives avec possibilité d'associer un intervenant externe en classe. Une valorisation artistique peut être menée.
- **Module 3** : visite du Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation (CRHRD) à Castelnau-le-Lez où les élèves sont encadrés par le service éducatif.

Intervenants

Nous vous conseillons dans le choix d'un intervenant artistique.

Autre ressource pédagogique

CRHRD -Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation Véran Cambon de la Valette Castelnau-le-Lez avec un professeur missionné pour l'accueil des élèves en visite dans le musée et préparer la visite en amont.

1 Place de la Liberté - 34170 Castelnau-le-Lez-tél. 04 67 14 27 45

Enseignant missionné : Laurent Sastre

Financement

L'aide départementale plafonnée à 1000 € par collège porte sur :

- les frais de transport au Domaine départemental de *Pierresvives* plafonnés à 500 €
- les frais de déplacement d'un intervenant en classe à 0,29 € du Km plafonnés à 130 €
- les frais d'intervention d'un intervenant plafonné à 10 h X 52 €
- les frais de transport et d'entrées sur un site patrimonial plafonnés à 400 €
(Entrée au CRHRD : 2 € par élève/gratuité pour les accompagnateurs)

Contact

Brigitte Rambal Tél. 04 67 67 37 58 brambal@herault.fr

Objectifs

- Proposer un parcours culturel axé sur l'histoire de la révolution industrielle au XIX^{ème} siècle
- S'appuyer sur l'exemple du bassin houiller de Graissessac

Modalités

Modules au choix :

- **Module 1** : atelier interactif aux Archives départementales à Pierresvives associé à la visite du **Musée de Graissessac** et du four à chaux à La Tour-sur-Orb.

Sur les traces de l'activité et des paysages miniers de l'Hérault à partir de plans, dessins, cartes postales, registres, pour comprendre sa naissance, son évolution et ses traces dans le paysage actuel.

Cette séance est associée à une visite du musée et des vestiges des Mines à Graissessac et peut être complétée par la découverte d'un four à chaux, témoin de l'activité artisanale puis industrielle locale aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

- **Module 2** : atelier interactif aux Archives départementales à Pierresvives associé à l'intervention d'un guide conférencier.

Cet atelier offre aux élèves la possibilité de retrouver les traces de l'activité et des paysages miniers de l'Hérault au XIX^{ème} siècle, à partir d'archives et sur le terrain avec un guide conférencier.

- **Module 3** : visite du Musée de Graissessac autrefois et des vestiges des mines de Graissessac et du four à chaux à La Tour s/Orb ou circuit avec un guide conférencier.

Intervenants

Musée Graissessac autrefois et association « Des pierres et du charbon » 4, Plateau Sainte-Barbe 34 260 Graissessac / dpetdc@gmail.com

Le four à chaux à La Tour s/Orb / fourachauxlatour@yahoo.fr

Ronan Jahèny, guide conférencier / ronanjaheny@gmail.com

Financement

L'aide départementale plafonnée à 1000 € par collège porte sur :

- les frais de transport au Domaine départemental de Pierresvives plafonnés à 500€
- les frais de transport et d'entrées sur un site patrimonial ou guide conférencier plafonnés à 400 €

Contact

Brigitte Rambal Tél. 04 67 67 37 58 brambal@herault.fr

Objectifs

- Permettre à l'enseignant à partir des produits du terroir héraultais, d'ancrer l'élève dans une histoire, un lieu et une technique de production et une tradition culinaire
- Aborder l'approche nutritionnelle en relation avec la société et l'histoire mais aussi la symbolique et le patrimoine immatériel de la cuisine

Modalités

Atelier interactif aux Archives départementales avec deux thèmes au choix :

- Mémoire de bouche, bien se nourrir dans l'Hérault. Un défi hier comme aujourd'hui
- Se nourrir pendant la Première Guerre mondiale

Intervenants

Médiateur des Archives départementales

Financement

- Les frais de transport au Domaine départemental de *Pierresvives* plafonnés à 500€.

Contact

Brigitte Rambal Tél. 04 67 67 37 58 brambal@herault.fr

Archives et citoyenneté

Objectifs

- Permettre l'enseignement de la connaissance de la République et l'appropriation de ses valeurs
- Aborder le respect des règles, de l'autre, de ses droits et de ses biens

Modalités

- Visite interactive aux Archives départementales : les documents à travers les âges, l'histoire du département, la place des archives dans le patrimoine et l'intérêt de leur conservation
- La visite est suivie d'un atelier au choix :
 - ⇒ Les symboles de la République
 - ⇒ L'histoire du vote
 - ⇒ Patrimoine et citoyenneté

Intervenants

Médiateur des Archives départementales

Financement

- Les frais de transport au Domaine départemental de *Pierresvives* plafonnés à 500€.

Contact

Brigitte Rambal Tél. 04 67 67 37 58 brambal@herault.fr

A l'écoute des anciens

Objectifs

- Sensibiliser aux événements historiques du XX^{ème} siècle à travers la collecte de témoignages
- Découvrir la technique de l'entretien et de l'enregistrement sonore
- Favoriser l'écoute et l'échange et le travail en équipe

Modalités

- Atelier est conçu en partenariat avec une association spécialisée
- Le plafond du temps de l'intervention est de 30 heures
- Atelier complété par une visite aux Archives départementales à Pierrevives : visite des lieux, découverte du studio d'enregistrement et des salles de conservation des archives sonores et audiovisuelles

Intervenants

Association Nos mémoires vives : Pauline Orain, Montpellier

Financement

- Frais de déplacements au Domaine départemental de Pierresvives plafonnés à 500 €
- Prise en charge des frais de déplacement d'un intervenant en classe à hauteur de 0,29 € du Km plafonnés à 130 €
- Frais de rémunération de l'intervenant plafonnée à 30 h X 52 €

Contact

Brigitte Rambal Tél. 04 67 67 37 58 brambal@herault.fr

Hérault quelle Histoire !

Objectifs

- Enrichir les connaissances des élèves par la découverte du patrimoine culturel et historique et en pratiquant la marche à pied
- Intégrer des outils numériques dans une démarche pédagogique et culturelle
- Solliciter les compétences de repère dans le temps et l'espace

Modalités

Ce projet peut être mené de façon autonome par les enseignants.

Il nécessite l'utilisation de smartphones ou tablettes (un minimum par groupe de 5 élèves) avec connexion internet et téléchargement de l'application.

- « **Hérault quelle Histoire !** » est une application pédagogique et ludique pour découvrir le patrimoine du département au travers d'un jeu de piste interactif.
- **7 lieux proposés** : Bayssan, Château d'O à Montpellier, Bessilles, Manufacture de Villeneuve, Restinclières, Roueire et Les Aresquiers.
- Il est possible d'associer un intervenant pour poursuivre cette activité : nous vous accompagnons dans le montage de votre projet.

Intervenants

Association Les petits débrouillards de l'Hérault, Domaine de Restinclières
Service éducatif du domaine de Roueire

Financement

L'aide départementale plafonnée à 1000 € par collège porte sur :

- les frais de transport et d'entrée sur un site patrimonial à 0,29 € du Km plafonnés à 400 €
- les frais d'un intervenant plafonné à 10 h x 52 €
- les frais de déplacement d'un intervenant en classe à 0,29 € du Km plafonnés à 130 €.

Contact

Brigitte Rambal Tél. 04 67 67 37 58 brambal@herault.fr

THEMATIQUES	DIRECTION/SERVICE	CONTACTS
Citoyenneté	JEUNESSE Service Politiques éducatives	Aude BECHARD-HUETTER Tél : 04.67.67.69.29 Mail : abechard-huetter@herault.fr
Découverte des métiers		Magali TOULOUSE Tél : 04.67.67.76.47 Mail : mtoulouse@herault.fr
Bien - être Compétences psychosociales Alimentation	JEUNESSE Service Politiques éducatives	Magali TOULOUSE Tél : 04.67.67.76.47 Mail : mtoulouse@herault.fr
Sport		Aude BECHARD-HUETTER Tél : 04.67.67.69.29 Mail : abechard-huetter@herault.fr
	HERAULT SPORT Secteur Enfance et Education sportive	Frédéric MARTIN Tél : 04.67.67.38.00 Mail : frederic.martin@heraultsport.fr
Sécurité - routière	ROUTES ET MOBILITES Service Exploitation et Sécurité routière	Laurent RAYNAUD Tél : 04.67.67.70.42 Mail : sesr@herault.fr
Environnement: éducation et développement durable	ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE Service Maison départementale de l'environnement	Béatrice Noizet Tél : 04.67.67.82.27 Mail : bnoizet@herault.fr Jérôme Mauraisin Tél : 04.67.67.82.23 Mail : jmauraisin@herault.fr
Les Chemins de la Culture	CULTURE Service Éducation artistique et Développement culturel	Cécile MAILLOT Tél : 04.67.67.77.68 Mail : cmaillot@herault.fr
Le Goût de lire	LECTURE PUBLIQUE DEPARTEMENTALE Service Transversalités	Guillaume MARZA Tél : 04 67 67 36 37 Mail : gmarza@herault.fr
Histoire et Mémoire	ARCHIVES, PATRIMOINE ET MEMOIRES Service des Actions culturelles et éducatives	Brigitte RAMBAL Tél : 04 67 67 37 58 Mail : brambal@herault.fr